

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7<sup>e</sup> Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984  
(29<sup>e</sup> SEANCE)

### COMPTE RENDU INTEGRAL

1<sup>re</sup> Séance du Jeudi 20 Octobre 1983.

#### SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. PHILIPPE SÉGUIN

1. — **Loi de finances pour 1984.** — Suite de la discussion générale d'un projet de loi (p. 4293).

M.M. Christian Goux, président de la commission de finances ;  
Lajoinie,  
Chirac,  
Planchou,  
Alphandéry.

Renvoi de la suite de la discussion à la prochaine séance.

2. — **Ordre du jour** (p. 4312).

PRÉSIDENCE DE M. PHILIPPE SÉGUIN,  
vice-président.

La séance est ouverte à neuf heures trente.

**M. le président.** La séance est ouverte.

— I —

#### LOI DE FINANCES POUR 1984

Suite de la discussion générale d'un projet de loi.

**M. le président.** L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du projet de loi de finances pour 1984 (n° 1726, 1735).

La parole est à M. Christian Goux, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

★ (2 f.)

**M. Christian Goux, président de la commission.** Monsieur le président, monsieur le ministre de l'économie, des finances et du budget, monsieur le secrétaire d'Etat chargé du budget, mesdames, messieurs, voici la discussion budgétaire sur les rails. Comme chaque année, le rapporteur général, avec brio et technicité, nous a présenté son analyse et nous a expliqué les pourquoi et les comment de l'approbation de la commission des finances, les ministres, avec le sérieux qu'on leur connaît, ont défendu le projet économique d'ensemble et le budget qui le met en œuvre. Aujourd'hui comme hier, les députés vont jouer leur rôle : les uns, ceux de la majorité, vont soutenir le Gouvernement ; les autres, ceux de l'opposition, le critiquer.

La mécanique est en place. La liturgie est bien réglée. Malheur à celui qui s'en écarte ! Les deux camps s'affrontent sans complaisance. La majorité approuve sans réserve, même si quelquefois elle eût souhaité mieux ou différemment ; l'opposition tire à boulets rouges, même si quelquefois elle se dit qu'on ne pouvait faire autrement.

Comme président de la commission des finances, je voudrais aujourd'hui sortir, ne serait-ce qu'un instant, de ce schéma simpliste car l'explication doit être franche, surtout quand le soutien est sans faille. Le Gouvernement a besoin de savoir, et je vais m'efforcer de l'indiquer, quelles sont nos interrogations concernant son schéma macro-économique ; quels problèmes majeurs de nature fiscale et parafiscale pose ce budget qui, comme M. le Président de la République l'a dit, en septembre dernier, sera le dernier d'une longue série, puisque l'an prochain la part des prélèvements obligatoires devra reculer ; et enfin quels sont les moyens pour que le Plan, présent désormais, mais de façon encore trop modeste à mon goût dans les décisions budgétaires, trouve dans le budget à la fois un nécessaire outil d'adaptation conjoncturelle mais aussi et surtout la garantie d'une politique structurelle de longue durée.

Monsieur le ministre, en faisant de ce budget le fer de lance de sa lutte contre l'inflation, le Gouvernement a choisi une voie courageuse, mais ses objectifs de prix devront être tenus. Il y va de la réussite de sa politique. L'affirmation de cette volonté conduit à apprécier l'évolution des dépenses publiques pour cette année d'une façon non plus mythique mais réaliste. Elle conduit également à inclure dans la réflexion budgétaire l'examen des résultats de notre commerce extérieur.

Pour l'évolution des dépenses publiques, nous sommes de ceux qui croient à l'efficacité de ces dépenses pour soutenir le niveau de l'activité économique. Nous croyons à la nécessité d'éviter la déflation et l'accroissement du chômage : cela reste notre objectif fondamental.

En programmant une croissance des dépenses publiques inférieure de près de la moitié à celle de l'année précédente, le Gouvernement, contrairement à ce que l'on dit, ne met pas nécessairement en place une politique de déflation. L'augmentation des dépenses nettes de l'Etat de 6,3 p. 100 en valeur, qui correspond, pour l'ensemble des administrations publiques, à 8,9 p. 100, représente un taux satisfaisant si l'inflation se ralentit : plus le niveau d'inflation est faible, plus la croissance des dépenses publiques en volume est forte.

Il faut donc rejeter les accusations selon lesquelles, depuis 1981, le Gouvernement aurait augmenté de façon inconsidérée les dépenses, ce qui expliquerait de mauvais résultats dans le domaine des prix. C'est tout le contraire qui s'est produit : ayant hérité d'un taux d'inflation élevé, le Gouvernement, depuis 1981, a réduit la hausse des prix et cela, personne, mes chers collègues, ne peut le nier. Nous sommes passés de 13 p. 100 en 1981 à environ 8 p. 100 en 1983. Ce succès permet de diminuer progressivement la valeur des dépenses publiques, tout en préservant leur volume.

C'est à un passé un peu plus lointain qu'il faudrait remonter pour constater des mouvements erratiques des dépenses budgétaires venant contrarier la nécessité, pourtant proclamée, de lutter contre l'inflation.

L'existence d'un déficit budgétaire se justifie par la volonté de préserver le volume des dépenses publiques, lorsque le flux des recettes se ralentit sous l'effet de la conjoncture. Mais le maintien du déficit budgétaire dans la limite de 3 p. 100 du produit intérieur brut est une nécessité, pour ne pas grever l'avenir par les décisions du passé. Cette limite est respectée cette année encore. Le niveau de l'endettement intérieur reste compatible avec les ressources financières, son financement sera assuré dans des conditions telles qu'il ne mettra pas en danger le succès de la lutte contre l'inflation.

Si l'inflation baisse la tête, monsieur le ministre, tout est gagné, car le budget de 1984, malgré la réduction des dépenses en valeur, permettra un accroissement modeste des dépenses en volume. Ainsi évitera-t-on que, l'an prochain, la production ne recule et que l'on passe de la désinflation à la déflation.

Un résultat très positif a d'ores et déjà été obtenu, mais il reste encore beaucoup à faire. L'action sur les prix doit être maintenue et renforcée, c'est une priorité absolue.

Car, mesdames, messieurs, que représente l'augmentation des prix pour les acteurs économiques ? Pour l'un, qui est entrepreneur, c'est un moyen de restaurer son excédent brut d'exploitation. Pour l'autre, qui est agriculteur, il s'agit d'un élément déterminant de son revenu. Pour le troisième, enfin, il s'agit de faire face à des coûts fixes grevant plus lourdement son budget en période de crise.

Monsieur le ministre, pendant longtemps la politique des revenus a été refusée, au motif très simple qu'elle était considérée comme une police des salaires. Mais alors que les salariés, depuis deux ans, ont manifesté la conscience qu'ils ont prise des difficultés économiques, c'est-à-dire des difficultés de la France, aujourd'hui, votre difficulté vient de ce qu'une politique des prix, c'est une politique des revenus non salariaux.

Il faut rester ferme face à toutes les pressions et je ne nie pas les difficultés. Mais en affichant des objectifs ambitieux pour 1984, vous avez tracé la route. Vous avez notre soutien. N'hésitez pas à prendre les mesures qui s'imposent en matière de prix pour que vos prévisions deviennent réalité. (Très bien ! sur divers bancs des socialistes et des communistes.)

J'en viens au commerce extérieur. La réduction du déficit extérieur n'est pas sans rapport avec la discussion budgétaire, à laquelle elle est liée par la problématique de l'inflation. La réduction du différentiel d'inflation avec nos principaux partenaires préserve la solidité de notre monnaie et conditionne le succès du retour à l'équilibre extérieur. Et le retour

à l'équilibre extérieur est indispensable pour éviter que le poids croissant de l'endettement extérieur n'asphyxie l'économie française et aussi pour préserver l'indépendance nationale.

Dans ce domaine essentiel, nous sommes sur la bonne voie, malgré les difficultés dont la moindre n'est pas la hausse du dollar : rappelons simplement que de 1979 à 1983, il est passé de 4 francs à 8 francs.

Pourtant, les résultats sont là et les chiffres du mois de septembre le confirment. Du côté des importations, on assiste depuis 1982 à un ralentissement de leur augmentation en fonction de la demande intérieure. Alors qu'un point de demande supplémentaire entraînait sur la période 1970-1981 trois points d'importation en plus — une élasticité de trois, comme disent les économistes — cette élasticité a nettement diminué au cours des deux dernières années.

Grâce à des mesures courageuses, la balance des services a, elle aussi, connu ces derniers mois une amélioration sensible.

Enfin, les exportations repartent : l'excédent des produits industriels s'est élevé à 7 milliards de francs pour les trois derniers mois connus de 1983 et l'excédent agro-alimentaire s'accroît.

Vous le savez, monsieur le ministre, l'effet prix, c'est-à-dire l'abaissement du prix de nos produits à l'exportation en raison du renchérissement des autres monnaies, a certainement contribué à cette amélioration.

Mais ce facteur conjoncturel ne doit pas faire oublier, d'une part, que c'est le développement de la demande mondiale qui facilite l'exportation et que, d'autre part, c'est le renforcement de notre industrie qui permettra la reconquête de notre marché intérieur et donc, ipso facto, la maîtrise croissante de nos importations.

Dans ce domaine essentiel, grâce à la politique industrielle définie par le Gouvernement, et mise en œuvre dans ce projet de budget, nous sommes sur la bonne voie.

C'était une nécessité, car il y va de l'indépendance de la France : l'endettement extérieur ne peut croître. Monsieur le ministre, fixons-nous un objectif : que le montant de l'endettement extérieur rapporté au produit intérieur brut cesse d'augmenter. Pourquoi cet objectif ne serait-il pas atteint à la fin de 1984 ? Là aussi, il faut rompre avec les habitudes passées.

J'en arrive au problème de la fiscalité.

Compte tenu de leurs responsabilités qui ne cessent de croître depuis un siècle, les administrations publiques ont besoin d'argent. Mais, compte tenu de l'importance de la masse nécessaire, le recours au seul prélèvement direct est impossible. Une part très importante est donc prélevée de manière indolore par l'impôt indirect et les cotisations sociales. Le reste l'est par l'impôt direct.

Or quelle est la nature de ces deux types de prélèvements ?

Le prélèvement indirect touche chacun de la même façon. Il est proportionnel soit à la valeur de la marchandise dans le cas de la T.V.A., soit au niveau du salaire dans le cas des cotisations sociales.

En revanche, l'impôt direct, plus juste parce que plus progressif, frappe fortement les revenus élevés qui sont peu nombreux et faiblement ou pas du tout les bas revenus.

M. Jean-Paul Planchou. C'est exact !

M. Christian Goux, président de la commission. Il a donc un champ réduit. Certes, en adoptant le prélèvement à la source, l'impôt direct serait moins douloureux à supporter pour les classes moyennes et aisées. Mais la question essentielle de l'assiette resterait posée.

Mes chers collègues, le partage entre prélèvements obligatoires directs et indirects est le problème clé d'une réforme fiscale.

Or que constate-t-on en examinant les résultats des vingt-cinq dernières années ? Dans la répartition entre impôts directs et impôts indirects, une croissance plus forte des impôts directs, ce qui explique les phénomènes de résistance qui ne datent pas d'aujourd'hui et dont on doit, au-delà des excès inadmissibles, tenir le plus grand compte.

Mais, en revanche — et j'appelle votre attention sur ce point — si l'on raisonne au niveau des prélèvements obligatoires, c'est-à-dire si l'on introduit les cotisations sociales qui, elles, non

seulement sont dégressives, compte tenu du plafonnement, on observe que le rapport entre prélèvements obligatoires directs et indirects n'a pratiquement pas changé.

Il n'y a donc pas eu globalement de progrès vers une meilleure répartition. Cette situation est choquante : un quart seulement des prélèvements obligatoires sont aujourd'hui progressifs.

C'est pourquoi, mes chers collègues, une réflexion, puis une réforme de la fiscalité qui inclut les prélèvements de toute sorte, sont urgents. Le Président de la République a indiqué la direction.

Beaucoup de choses ont été faites depuis trois ans dans le domaine fiscal *stricto sensu*. Il est temps de passer une deuxième vitesse en fiscalisant une partie des prélèvements sociaux, ce qui ferait d'une pierre deux coups : réduire les charges des entreprises, instaurer par la progressivité plus de justice sociale.

Mes chers collègues, la réforme fiscale n'est pas seulement une nécessité du point de vue de la justice. Elle s'impose en raison de la croissance de la demande en biens de protection sociale : santé, retraites. L'Etat devra trouver des recettes complémentaires, et comme dans le même temps il convient de simplifier les procédures en évitant la multiplication et la diversité des prélèvements, toute une refonte de notre système doit être mise en œuvre. Si l'on ne prend pas des mesures radicales, si l'on n'examine pas globalement les dépenses demandées aux pouvoirs publics, si l'on s'accroche à des institutions et à des structures dépassées par l'évolution économique et sociale, nous irons vers de graves difficultés et de grandes injustices.

J'en viens enfin à la troisième partie de mon exposé concernant l'articulation entre le Plan et le budget.

Le budget de 1984 rompt avec une longue tradition, où le Plan et le budget étaient considérés comme ayant des préoccupations antagonistes. Il a, en effet, longtemps été de bon ton d'opposer le court et le moyen terme, le possible et le souhaitable, la rigidité du budget et le caractère plus général donc plus incertain du Plan.

Depuis 1981, la volonté de faire du Plan une réalité a conduit à une réflexion approfondie au sein de la commission pour la réforme de la planification que j'ai eu l'honneur de présider, puis de la commission nationale qui a préparé l'élaboration du X<sup>e</sup> Plan. Cette réflexion a impliqué autant la direction du budget que l'ensemble des ministères.

Une politique volontariste ne peut, en effet, être menée, surtout dans un contexte d'incertitudes, qu'à trois conditions : que les choix du Plan aient une traduction budgétaire année par année ; que la politique budgétaire s'inscrive dans le moyen terme ; que les règles principales du jeu soient connues de tous les agents économiques.

A cet égard, nous avons lieu d'être satisfaits par le présent projet de budget.

Les priorités de la loi de finances pour 1984 — enseignement et formation, recherche, industrie — recourent celles du Plan et permettent de préserver l'avenir. Le budget de 1984, comme le IX<sup>e</sup> Plan, relève d'une stratégie anticrise.

Le IX<sup>e</sup> Plan, M. Le Garrec l'a souligné hier, reçoit une traduction budgétaire dès sa première année d'exécution. Les douze programmes prioritaires d'exécution bénéficient d'une enveloppe de 60 milliards de francs, en progression de 18,8 p. 100 par rapport à 1983. Le financement des contrats de Plan entre l'Etat et les régions, entre l'Etat et les entreprises publiques, est expressément prévu. Pour la durée du Plan, le total des crédits consacrés aux programmes prioritaires d'exécution atteindra 350 milliards de francs. Leur exécution sera suivie grâce à une série d'indicateurs adaptés aux caractéristiques des actions entreprises ; elle fera d'ailleurs l'objet d'une annexe aux projets de loi de finances ultérieurs.

Le chemin est tracé, un premier pas a été accompli, le cadre permettant de faire les choix entre priorités et non-priorités est esquissé.

Mais là encore, et j'y insiste, l'effort doit être soutenu et prolongé. Si l'on veut véritablement opérer les choix stratégiques, éviter les dépenses inutiles, accroître l'efficacité des interventions, bref remodeler le budget dans le sens du Plan pour que le Plan réussisse, il faut encore plus éclairer le budget par le Plan.

**M. Jean-Paul Planchou.** Très bien !

**M. Alain Bonnet.** C'est vrai !

**M. Christian Goux,** président de la commission. Il faut, en outre, éclairer par le Plan l'ensemble des politiques économiques de l'Etat : politique monétaire, politique du crédit, politiques de transfert aux régions et d'aide aux entreprises publiques.

Il importe donc d'améliorer encore la cohérence d'ensemble de la stratégie économique de l'Etat. Pour ce faire, l'établissement de projections budgétaires à trois ans paraît indispensable.

De telles projections, envisagées par la première loi de Plan, n'ont pas été fournies dans le cadre du projet de budget de 1984. Elles ne sont en effet concevables que si le budget dispose lui-même de projections économiques à trois ans, qui impliquent à leur tour la définition d'hypothèses en matière de politique monétaire et financière, de politique sociale, de politique des prix et des revenus.

Il s'agit là, je le sais, d'un travail considérable, mais nécessaire.

Sous peine de rester lettre morte, il devra ensuite être utilisé par les différents ministères et, au moment des arbitrages budgétaires, aider à orienter les prises de décision. C'est donc une œuvre de longue haleine qui, pour cette raison, doit être entreprise sans retard.

Au terme de cet exposé, je voudrais vous faire part de mon sentiment personnel qui, je le crois, est aussi celui de la majorité de la commission des finances.

Avant hier, au cours du débat relatif au Fonds monétaire international, l'opposition a mis en doute nos certitudes et nos espérances.

Nos certitudes relèvent du simple constat. Nous sommes conscients des difficultés qui sont devant nous. Nous nous y attaquons : elles appellent de notre part une grande fermeté.

Contrairement à ce que l'on répète à satiété pour dénigrer l'action de la majorité, la France ne s'apauvrit pas. Ce ne serait le cas que si nous ne savions pas résister aux pressions qui s'exercent de toutes parts pour préserver les situations acquises. Notre certitude, c'est que nous ne sortirons des difficultés que par une évolution progressive, mesurée et responsable des comportements, des mentalités et des habitudes.

Quant à nos espérances, je pense qu'il vaut mieux parler d'une volonté, celle du Gouvernement, appuyée sur sa majorité. J'ai indiqué au cours de mon intervention ce qui me paraissait primordial : lutter contre la hausse des prix, renforcer l'appareil de production, repenser le système des prélèvements obligatoires, mener une politique structurelle s'inscrivant dans la durée, c'est-à-dire recréer les conditions de la croissance en rétablissant les grands équilibres.

Ce n'est pas sur nos espérances que nous serons jugés, mais sur notre aptitude à attendre les objectifs que nous nous sommes fixés et à conduire le renouveau de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**M. le président.** La parole est à M. Lajoinie.

**M. André Lajoinie.** Monsieur le ministre, monsieur le secrétaire d'Etat, mesdames, messieurs, la discussion du projet de loi de finances pour 1984 se situe à mi-parcours d'une législature d'ores et déjà marquée par un ensemble significatif d'acquis démocratiques et sociaux.

En deux ans et demi ont été adoptés plusieurs textes importants : nationalisation de neuf grands groupes industriels et du secteur bancaire et financier ; droits nouveaux dans les entreprises et dans la fonction publique ; décentralisation ; démocratie élargie à la sécurité sociale et dans les entreprises nationalisées par l'élection des représentants des salariés ; avancées sociales en ce qui concerne la durée du travail, l'abaissement de l'âge de la retraite et le mieux-vivre.

Ce sont là des atouts incontestables pour le changement que le Gouvernement et les groupes de la majorité ont donnés à la France.

Cela a été réalisé alors que la crise persiste et que tous les pays capitalistes industrialisés, sauf la France, ont mené une politique d'austérité et d'aggravation du chômage.

La politique mise en œuvre en 1981 a montré que la crise n'était pas fatale et que, contrairement à ce qui se passe dans les autres pays capitalistes, la croissance du chômage n'est pas inéluctable dans un pays où les objectifs de croissance nationale et de plein emploi ont été abandonnés depuis une décennie.

Tout cela a attisé les attaques contre la France, en particulier les attaques extérieures avec la spéculation contre le franc. Aujourd'hui, le mur de l'argent ne s'inscrit pas dans les limites de l'hexagone : il est largement multinational. Abusant de la

position dominante du dollar, les Etats-Unis mènent contre les pays européens et le tiers monde une véritable guerre économique. La pression du dollar pèse non seulement sur les prix et les investissements mais aussi, avec le coût des emprunts publics, sur le budget et les dépenses de caractère social. A ces pressions extérieures s'ajoutent les attaques intérieures des forces du capital et de la droite qui, conscients de l'enjeu, conduisent une stratégie de l'échec et multiplient les obstacles à l'action gouvernementale.

Sur le plan économique, l'héritage de sept ans d'austérité et de redéploiement, ce sont des structures industrielles fragiles et un marché intérieur où la part abandonnée aux sociétés étrangères est passée de 25 à 37 p. 100, ce qui entraîne la croissance des importations dès qu'une politique de relance est amorcée et met durablement en cause l'indépendance de notre pays.

Cette dégradation structurelle, le grand patronat n'a cessé de la poursuivre depuis deux ans et demi. Il vient d'engager une nouvelle et brutale offensive contre l'emploi : 80 000 salariés ont été licenciés au cours du premier semestre et 40 000 ont été victimes ces deux derniers mois de licenciements qui concernent toutes les branches et toutes les régions.

Pour ne prendre que les deux exemples les plus significatifs et les plus récents, Peugeot et Dunlop, on trouve la même démarche d'inhumanité et d'imprévoyance coupable, guidée uniquement par la recherche à courte vue du profit. Dans l'un et l'autre cas, ces firmes n'ont eu comme souci que de tirer le maximum d'argent de leurs entreprises, sans se préoccuper de leur nécessaire modernisation pour faire face à la compétition technologique.

Et lorsque ce profit est estimé insuffisant, le groupe français Peugeot ne trouve qu'une solution, licencier massivement, ce qui se serait déjà produit si les pouvoirs publics n'avaient mis le holà et exigé une autre démarche.

Quant au groupe britannique, il n'a pas hésité à brader ses usines anglaises et allemandes au concurrent japonais, toujours pour tirer de l'argent, conduisant Dunlop France à déposer son bilan faute d'avoir tenu ses engagements financiers.

Que cette opération financière introduise un cheval de Troie japonais en Europe, conduise à l'asphyxie des activités françaises, porte un coup terrible aux régions concernées, la direction du trust d'outre-Manche n'en a cure !

Monsieur le ministre, vous permettrez au député de l'Allier qui était vendredi à Montluçon, au milieu de ces hommes et de ces femmes menacés de se voir rayés d'un trait de plume du droit au travail par un lointain conseil d'administration, d'exprimer sa profonde indignation devant ce mépris de la personne humaine et de transmettre au Gouvernement leur appel angoissé afin qu'il mette tout en œuvre pour trouver une solution industrielle permettant de sauvegarder l'emploi.

Outre leur froide détermination à supprimer massivement les emplois, les puissances d'argent multiplient les pressions pour imposer une politique entraînant des sacrifices pour les salariés.

Le C. N. P. F. exige sans cesse pour les salariés plus d'impôts, plus de charges sociales, moins de pouvoir d'achat. Il s'attaque aux nouveaux droits des travailleurs et au syndicalisme lui-même. La seule liberté qui lui tient à cœur, c'est la liberté de licencier à son gré.

Mardi dernier, M. Gattaz n'a pas hésité à réclamer avec arrogance, une « baisse considérable des salaires et du pouvoir d'achat ».

La droite et le patronat conjuguent leurs efforts pour mettre en échec la politique de la France. Il est vrai que l'agressivité et la violence destructrice de la droite sont l'expression des problèmes auxquels elle est confrontée du fait des avancées d'une politique nouvelle qui s'inscrit dans la durée. Impossible pour elle de reprendre la politique d'austérité et de redéploiement au point où Giscard avait laissé l'ouvrage ! Et le seul projet cohérent qu'elle peut offrir est marqué du sceau du déclin national.

C'est pourquoi la droite revancharde jette le masque et n'hésite plus à s'allier avec une formation qui fait ouvertement preuve de fascisme, de pétainisme et de racisme. S'il faut en croire MM. Chirac et Barre, il n'y aurait pas là d'alliance contre nature. Il est vrai que leurs formations se sont de longue date montrées accueillantes pour les factieux de l'O. A. S. ! Pour nous, communistes, le racisme et l'antisémitisme ne sont ni un point de vue ni une hypothèse théorique soumise au débat, c'est un acte de violence inacceptable contre la dignité humaine. C'est aussi un délit puni par la loi.

La droite refuse le débat démocratique au profit d'incitations démagogiques à la haine et se lance dans un anticommunisme, amplifié par les médias, qui prend des proportions intolérables, rappelant les périodes les plus noires de notre histoire et visant à disloquer la gauche.

Cette violente offensive de la droite est dangereuse pour le pays. Elle vise à dresser une moitié des Français contre l'autre.

Son plan est clair : détruire l'ensemble des acquis économiques, sociaux et démocratiques obtenus depuis 1981 et bien au-delà, puisque les nationalisations décidées à la Libération sous l'autorité du général de Gaulle ne trouvent plus grâce aux yeux de M. Chirac qui a, depuis longtemps, jeté par-dessus bord l'héritage gaulliste.

L'action gouvernementale s'est fixé l'objectif, que nous approuvons, de redresser l'appareil productif national et de combattre le chômage, tout en réduisant l'inflation et les déficits extérieurs.

Plusieurs mesures vont dans le bon sens. On peut noter d'ores et déjà des résultats encourageants sur le plan de l'inflation, une diminution de notre déficit extérieur avec l'excédent de septembre, et un rétablissement de la balance des paiements au dernier trimestre, ce dont nous nous félicitons vivement. Le chômage a été stabilisé autour de deux millions de chômeurs, grâce en particulier aux mesures sociales prises par le Gouvernement.

Mais les effets d'une croissance nulle se font durement sentir sur l'emploi et le pouvoir d'achat des salariés, notamment par le poids de la fiscalité. Ce sont là des questions cruciales.

Les mesures envisagées par le Gouvernement pour la création d'emplois productifs durables sont importantes. Elles ne pourront être suffisantes alors que plusieurs secteurs industriels connaissent une situation difficile : automobile, sidérurgie, machine-outil, papier-carton, chimie et bâtiment.

Depuis deux ans et demi, la France s'est donné, avec le nouveau secteur public, des atouts qu'il faut mieux utiliser. Par exemple, les objectifs de redressement inscrits dans certains plans sectoriels et les contrats de Plan du secteur public doivent échapper à la pression de stratégies axées sur la seule rentabilité financière.

La désindustrialisation mise en œuvre sous Giscard ne s'est pas arrêtée malgré les efforts déployés. C'est d'autant plus préoccupant que, dans le même temps, les vices de structure du capital se perpétuent à travers la recherche de gains financiers spéculatifs ; rappelons que 60 p. 100 des profits réalisés ne sont pas utilisés dans l'investissement productif.

Pour marquer des points dans la lutte contre le chômage, il faut prendre appui sur le marché intérieur. Tout montre qu'on ne peut s'engager dans une politique de plein emploi sans une grande politique industrielle et agricole nationale.

Donner à la France les moyens économiques et politiques de son indépendance exige que l'Etat anime, impulse, et impose quand il le faut, la reconquête du marché intérieur. Produire français n'est pas de l'ordre de l'incantation. C'est une action résolue pour la démocratie économique et pour la croissance nationale liée à la coopération internationale, bien éloignée d'un prétendu repli protectionniste. Les travailleurs qui agissent pour faire reculer le patronat, s'engagent dans des expériences nouvelles de démocratie et de gestion économique. Ils doivent recevoir dans leur action le soutien des pouvoirs publics.

Favoriser l'activité économique réclame une action résolue sur les fortunes capitalistes et les gâchis qui en découlent. Il faut empêcher le capital de partir en quête d'avantages financiers immédiats sur le marché des Etats-Unis, ce qui réduit encore l'investissement industriel en France au profit de l'économie américaine. A ce sujet, je précise que nous ne sommes pas opposés à tout investissement à l'étranger, pourvu que cela serve les intérêts de la France.

La France ne doit pas accepter de donner à l'exportation de capitaux la priorité sur l'investissement national. Cette politique a été conduite sous le septennat de M. Giscard d'Estaing par MM. Chirac et Barre et n'a eu que des conséquences négatives pour notre économie et son indépendance.

Le développement du marché intérieur exige de s'engager dans les secteurs nouveaux comme l'informatique ou l'électronique, mais aussi de défendre les secteurs en difficulté. Il faut démystifier l'idée que la modernisation implique des plans de licenciements.

Le soutien de la croissance pose le problème du financement et du fonctionnement du crédit.

Les établissements bancaires doivent s'inscrire résolument dans une politique de financement des productions nationales et régionales. Le secteur bancaire doit tendre à baisser les taux d'intérêt pour les projets industriels comportant des objectifs de production, de recherche, de formation et de création d'emplois.

La défense de l'emploi est inséparable de la défense du pouvoir d'achat des familles populaires. La droite et le grand patronat mènent une offensive permanente contre le pouvoir d'achat des travailleurs qui sont rendus responsables de l'inflation et de la baisse de compétitivité.

Mais, en réalité, les coûts salariaux — salaires plus charges sociales — sont inférieurs en France à ce qu'ils sont en R.F.A., et ce branche par branche. Impossible donc d'expliquer le déficit de nos échanges avec ce pays par les coûts salariaux.

En fait, toute perte de pouvoir d'achat, toute baisse de la consommation, entraînerait une réduction des débouchés pour la production. C'est pourquoi le pouvoir d'achat des bas et moyens salaires doit progresser. Et le premier redressement qu'ont enregistré l'an dernier les revenus des petits et moyens exploitants agricoles doit être poursuivi.

Les travailleurs ne sont pas responsables de l'inflation. Lors du blocage des prix de juin 1982, le Gouvernement avait exprimé sa volonté de s'attaquer aux causes structurelles de l'inflation, qui obèrent gravement la compétitivité de notre économie. Il s'agissait notamment d'améliorer les circuits de distribution et de remettre en cause le mode de rémunération de professions bénéficiant de véritables monopoles. Nous aimerions savoir, monsieur le ministre, où en est aujourd'hui la mise en œuvre de cette réforme.

Enfin, il faut s'attaquer aux causes structurelles du déficit extérieur.

Pour lutter contre les effets de la hausse du dollar, l'effort absolument nécessaire d'exportation ne suffit pas. Il faut lutter contre les excès d'importation de marchandises qui pourraient être produites en France et contre les excès d'exportation de capitaux.

Les pays capitalistes en crise et les pays du tiers monde subissent également la loi du dollar. Dans ce domaine, la solidarité pour réformer le système monétaire international est une nécessité, de même qu'il est indispensable que la France diversifie ses échanges, notamment avec le tiers monde et les pays socialistes, sur la base d'accords mutuellement avantageux.

C'est dans ce contexte de crise aggravée par l'impérialisme du dollar et l'attitude antinationale du grand patronat que s'inscrit le budget de 1984. Il a pour but d'impulser la mise en œuvre des objectifs d'emploi et de production que s'est fixés le Gouvernement. Il repose sur une hypothèse d'une hausse des prix tenue à 5 p. 100 et d'un taux de croissance très faible du produit intérieur brut : 1 p. 100.

Les députés communistes approuvent les priorités inscrites au niveau des dépenses et qui concernent l'investissement, la recherche, la lutte contre le chômage, la formation des hommes et l'action culturelle.

Il est essentiel que le soutien à la recherche et à la modernisation de l'industrie se poursuive, notamment par le biais du plan machine-outil et le fonds industriel de modernisation. Le secteur public industriel recevra pour sa part 12,85 milliards de francs, l'Etat jouant son rôle d'actionnaire.

Les aides de l'Etat à l'industrie, qui s'élèveront à 45,6 milliards de francs, comme celles du système de crédit, doivent avoir pour but la progression de l'emploi et de la production en France. Les nouveaux contrats de Plan du secteur public industriel doivent être établis en ce sens et les critères d'affectation des aides révisés en associant démocratiquement les représentants des travailleurs à leur élaboration et à leur mise en œuvre.

Le soutien actif à l'emploi est bien une priorité nationale. Les crédits qui lui sont consacrés progressent de 23,5 p. 100, soit trois fois plus que le budget général, et s'élèvent à 7,5 milliards de francs. Outre les mesures en faveur de la formation et de l'indemnisation du chômage, ces programmes, liés notamment à la réduction de la durée du travail et au départ à la retraite pour les travailleurs ayant exercé un emploi pénible, tendent à éviter l'apparition de 200 000 à 250 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en 1984, ce qui est considérable.

Les moyens accordés à la formation professionnelle permettront d'en faire bénéficier 800 000 jeunes de seize à dix-huit ans. Et il est essentiel que, en même temps qu'une formation est

dispensée aux jeunes de seize à vingt-cinq ans, l'enseignement technique pour les jeunes de quatorze à seize ans soit reconnu à sa pleine valeur au sein de l'enseignement secondaire.

Pour améliorer la production, condition de la défense de l'emploi, il faut qualifier, innover et investir. Nous avons besoin d'entreprises publiques et privées saines et solides, aidées par une politique nouvelle de crédit, ce qui est possible grâce aux banques nationalisées.

Le budget de la culture poursuit sa progression. Nous nous félicitons en particulier que des réalisations culturelles dans la capitale aient lieu comme prévu, même si la droite et la mairie de Paris ont empêché l'organisation d'une exposition universelle en 1989.

Mais par ailleurs, à l'exception de certains crédits pour les transports ou la justice, on ne note qu'une faible progression — de 4,8 p. 100 seulement — des dépenses d'équipement civil. Certains équipements publics sociaux sont ainsi directement touchés. Je pense à des investissements dans les domaines de la santé, de la jeunesse et des sports, du tourisme social, mais aussi de l'agriculture. Il faut, là comme ailleurs, préparer l'avenir.

Les dépenses de fonctionnement sont marquées par la stabilisation des effectifs de la fonction publique. A cet égard, le principe selon lequel aucun emploi public ne devrait être créé pendant cinq ans nous paraît difficilement acceptable. Il mettrait tout à la fois en cause le bon fonctionnement des services publics et le rôle dynamique que l'Etat se doit de jouer par le budget pour lutter contre le chômage. Les emplois publics sont économiquement utiles. Je rappellerai seulement que les services de la lutte contre la fraude fiscale, qui représente des sommes considérables, ou la lutte des capitaux souffrent d'un manque d'emplois dont la création leur permettrait d'agir contre les gros fraudeurs. Les capacités d'intervention de l'Etat doivent être préservées.

Ma seconde série d'observations portera sur les recettes.

La justice fiscale est un des moyens principaux de la lutte contre les inégalités sociales et de l'efficacité économique. Mais en matière fiscale, la droite a laissé un héritage très lourd marqué par un déséquilibre entre, d'une part, la charge que représentent tant l'impôt sur le revenu que les impositions directes pesant sur les salariés et retraités et, d'autre part, les avantages accordés aux revenus du capital et au capital lui-même, sans compter les nombreuses possibilités d'évasion et de fraude fiscale. Le Gouvernement et la majorité ont commencé à s'y attaquer et à démocratiser notre système fiscal.

Ce fut le cas avec la création d'un impôt sur les grandes fortunes. L'étude récente publiée sur les assujettis est d'ailleurs venue confirmer l'inadaptation de notre système fiscal. N'est-ce pas l'évidence quand on constate que des contribuables sont assujettis à l'impôt sur les grandes fortunes tout en étant exonérés de l'impôt sur le revenu ?

Citons également un meilleur contrôle des dépenses parasitaires des sociétés, la création d'une tranche à 65 p. 100 de l'impôt sur le revenu, la réduction pour les salariés et les retraités de la T.V.A. sur certains produits de première nécessité et la non-imposition des travailleurs payés au S.M.I.C.

Mais depuis le blocage des revenus et des prix de juillet 1982, des sacrifices ont été demandés aux travailleurs. Certes, le projet de loi de finances pour 1984 contient des mesures positives. Le revenu des travailleurs payés au S.M.I.C. continue à être exonéré de l'impôt sur le revenu, la déduction pour frais de garde est améliorée et une exonération est décidée pour les retraités.

De même, dans le cadre de la refonte des droits de mutation à titre gratuit, il est significatif que c'est lorsque les communistes participent à un gouvernement de gauche que l'exonération de base passe en deux ans de 175 000 à 275 000 francs par part, ce qui est loin de mener à une confiscation des patrimoines par l'impôt.

Mais le projet de budget contient des dispositions qui vont toucher essentiellement le pouvoir d'achat des salariés. Il s'agit de la reconduction du prélèvement de 1 p. 100 sur le revenu imposable affecté à la caisse nationale des allocations familiales, du 1 p. 100 supplémentaire pour l'assurance vieillesse, inscrit dans le projet pour les agents de l'Etat mais que le Gouvernement a l'intention d'étendre aux salariés et, enfin, de la surtaxe conjoncturelle pour les foyers fiscaux ayant payé plus de 20 000 francs d'impôts en 1983.

La fiscalité doit s'attaquer aux causes structurelles de la crise, aux gaspillages qui entravent le développement de la production. En effet, le système fiscal n'est jamais neutre. Mais un prélève-

ment accru sur les revenus salariaux ne peut, en réduisant la consommation populaire, que compromettre l'activité industrielle et même entraîner par induction des moins-values fiscales pour l'Etat. Nous avons exprimé en son temps notre proposition sur le 1 p. 100. Sa prise en compte a permis d'exonérer totalement ou partiellement environ cinq millions de contribuables.

La surtaxe prévue au titre de l'impôt sur le revenu concerne des foyers d'ouvriers qualifiés ou de techniciens qu'il est difficile de classer parmi les privilégiés.

Le seuil de la contribution exceptionnelle devrait être relevé de manière substantielle et des mesures de progressivité et de décade devraient éviter les effets de seuil. Nous soumettons que les groupes de la majorité et le Gouvernement trouvent un accord sur ce point en améliorant, comme nous le proposons, les dispositions adoptées en commission des finances.

Enfin, je voudrais exprimer mes réserves quant à la proposition de revenir sur les engagements de l'Etat en ce qui concerne l'exonération de la taxe foncière pour les habitations financées par des aides publiques.

**M. Parfait Jans.** Très bien !

**M. André Lajoinie.** Des familles populaires sont concernées. Elles risqueraient de voir leurs charges augmenter lourdement.

Rééquilibrer les recettes provenant des revenus du travail et du revenu du capital est à la fois une mesure de justice et d'efficacité économique. Puisqu'il est prévu un prélèvement conjoncturel sur les revenus salariaux, il serait normal qu'il y en ait un sur les grosses fortunes. Telle est notre proposition et nous nous félicitons qu'elle ait été retenue par la commission des finances.

Certes, on pourrait répondre que les revenus non salariaux sont soumis au 1 p. 100 comme à la surtaxe conjoncturelle. Mais il est difficile d'omettre l'avantage dont bénéficient les revenus d'actions et d'obligations par le biais de l'avoir fiscal et du prélèvement libératoire: quelque 125 milliards de revenus financiers soumis au prélèvement libératoire échappent à cette surtaxe.

**M. Parfait Jans.** Très juste !

**M. André Lajoinie.** De plus, le ralentissement sensible de l'inflation, phénomène positif, a pour effet de rentabiliser les actifs financiers. Comme la fiscalité de l'épargne reste inchangée, il s'ensuit pour les revenus en 1983 un avantage net que les revenus salariaux sont loin de connaître.

La fiscalité sur les entreprises et les grandes fortunes ne contribue qu'insuffisamment aux recettes de l'Etat. La réduction en 1984 du taux de déductibilité de la provision pour investissement va dans le sens de la lutte contre les gaspillages. Il serait nécessaire de rendre non déductibles les rémunérations des dirigeants au-delà d'un certain montant et de réduire les avantages liés à l'avoir fiscal.

Quant à l'impôt sur les grandes fortunes, il doit être majoré. Sa progressivité pourrait être renforcée par la création d'un taux de 2 p. 100 sur les patrimoines supérieurs à 15 millions de francs, progressivité qui serait justifiée après l'annonce de l'exonération des moyens de production.

Enfin, le cas de l'emprunt lancé en 1973 par M. Giscard d'Estaing nécessite une mesure fiscale qui permette de récupérer une part des profits exorbitants qu'il a permis de réaliser. L'emprunt de 7 p. 100 indexé sur l'or constitue une injustice scandaleuse. Son intérêt actuel est de 69 p. 100 — j'ai bien dit 69 p. 100. Il en coûtera 4 milliards à l'Etat en 1984, soit à peu près trois fois plus que l'ordonnance de mars 1982 sur la retraite à soixante ans. Alors qu'en 1984 la charge de la dette publique augmentera, avec 70 milliards, de près de 20 p. 100 sur l'année précédente, la simple justice commande une réduction importante du coût de cet emprunt.

La proposition que nous soumettrons à l'Assemblée est tout à fait raisonnable. Elle ne tend pas à instaurer la moindre spoliation, mais simplement à faire cesser un privilège exorbitant de quelques-uns, supporté par les contribuables y compris les plus modestes.

Les amendements que défendent les députés communistes sur ces différentes questions sont inspirés par la nécessité d'aller plus loin sur la voie de la justice et de réduire les gâchis matériels et financiers. Ils sont incitateurs à produire plutôt qu'à spéculer.

Ces propositions s'inscrivent dans une approche réaliste des moyens dont la France dispose. Mais cette démarche tend aussi, par un dialogue constructif entre le Gouvernement et les deux groupes de sa majorité, à revaloriser les droits et le rôle du Parlement, qui devrait marquer davantage le contenu du budget.

Le groupe communiste votera le projet de loi de finances pour 1984. C'est parce qu'il ne marchandé pas sa confiance, monsieur le ministre, qu'il exprime clairement ses préoccupations et ses propositions.

Avec ses priorités que nous approuvons, le projet de budget doit permettre la mise en œuvre de la grande politique industrielle, de recherche et de formation nécessaire pour lutter contre le chômage. C'est une priorité. En même temps, nous croyons que le projet peut être amélioré, notamment en matière de recettes, afin que l'effort demandé soit mieux réparti et corresponde mieux aux objectifs de justice sociale indispensables à atteindre pour réussir le redressement national.

La participation des députés communistes à la majorité découle de leur volonté d'aller de l'avant sur la base des engagements pris devant le suffrage universel. A l'Assemblée nationale, comme dans le pays, ils agissent pour la mise en œuvre de mesures qui permettent de trouver une issue à la crise que connaît notre pays.

Les députés communistes sont attachés à la réussite de la politique de changement, à la cohésion et au dynamisme de la majorité.

Il est essentiel aujourd'hui de concrétiser par l'intervention du mouvement populaire toutes les potentialités créées par la situation ouverte en 1981. Le progrès social, économique et démocratique s'est dessiné dans les lois. Il doit maintenant s'inscrire dans la vie quotidienne de ceux qui créent les richesses de notre pays.

Nous ne sous-estimons pas la difficulté à résoudre les problèmes qui sont posés. La majorité de gauche issue du suffrage universel doit assumer la situation avec la volonté d'aller de l'avant.

A l'offensive de la droite qui joue l'échec de la France...

**M. Marc Lauriol.** Pas celui de la France !

**M. André Lajoinie.** ... et qui fait tout pour y parvenir, il n'y a pas d'autre riposte que de rassembler largement pour réussir. Car toute force, tout droit de décider viennent du peuple souverain. Celui-ci s'est prononcé par le suffrage universel. (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République.*) Tous les partis doivent respecter sa décision...

**M. Emmanuel Hamel.** Il vous désavoue !

**M. Pierre Weisenhorn et M. Jacques Toubon.** Il l'a montré pas plus tard qu'hier !

**M. André Lajoinie.** ... y compris ceux de droite. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

**M. Jacques Toubon.** Y compris le parti communiste !

**M. André Lajoinie.** Il s'agit ni plus ni moins de respecter l'alternance quand elle survient.

**M. Jacques Toubon.** Que ferez-vous en 1986, monsieur Lajoinie ?

**M. Parfait Jans.** En 1986, nous vous battons encore une fois ! Vous serez écrasés par votre politique de division du peuple français !

**M. André Lajoinie.** C'est vous, messieurs, qui ne respectez pas l'alternance !

**M. Jacques Toubon.** La respecterez-vous comme nous l'avons appliquée ? Jurez-le ! (*Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes.*)

**M. Claude-Gérard Marcus.** On ne triche pas, nous !

**M. Jacques Toubon.** Engagez-vous donc à la respecter, monsieur Lajoinie !

**M. Paul Chomat.** Le débat était serein jusqu'à maintenant. Il a fallu que M. Toubon arrive !

**M. le président.** Je vous en prie, mes chers collègues.

Veuillez poursuivre, monsieur Lajoinie.

**M. André Lajoinie.** Pour rassembler et réussir, le parti communiste français, comme il vient de le proclamer dans un important document, ne néglige et ne négligera rien.

**M. Dominique Frelaut.** La tolérance, il en sait quelque chose !

**M. André Lajoie.** Tous ceux qui ont misé sur la gauche peuvent compter sur lui. Dans le pays, dans la majorité, nous appelons à consolider l'union fondée sur l'accord conclu entre le parti communiste et le parti socialiste en juin 1981. Mais promouvoir la France ne peut être le fait de la seule alliance des partis de gauche. Cette bataille nationale réclame la contribution personnelle de la grande majorité des Français et des Françaises.

Et je ne saurais mieux conclure cette intervention que par l'appel à l'union lancé par le parti communiste français dans sa proclamation du 18 octobre 1983 adressée au peuple de France : « Dès lors que l'intérêt supérieur de notre pays est en jeu pas d'exclusive. La France a besoin, pour avancer, du concours de toutes les énergies, de toutes les compétences. Construisons ensemble. Continuons la France ensemble. Et le moment viendra, à coup sûr, où l'on dira de nous : voyez ces Français comme ils se sont tirés d'affaire. » (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.*)

**M. le président.** La parole est à M. Chirac.

**M. Dominique Frelaut.** Voilà la télévision qui se met en marche !

**M. Emmanuel Hamel et M. Bernard Pons.** C'est normal !

**M. Dominique Frelaut.** Tout à l'heure elle ne marchait pas !

**M. Jacques Chirac.** Dans le climat de crise politique larvée où nous vivons, la discussion d'un texte aussi important que le budget de l'Etat doit être l'occasion de prendre du recul et d'approfondir les vraies questions qui commandent l'avenir de notre pays. Juger sans sectarisme, expliquer sans complaisance, proposer sans dénigrement, telle est bien mon intention.

La meilleure façon de porter un jugement sans sectarisme, c'est d'examiner objectivement les grands indicateurs qui permettent de mesurer la santé d'une économie.

Certains semblent indiquer que le patient va un peu mieux. Il en est ainsi du taux de couverture de nos échanges extérieurs qui s'est amélioré. Ce redressement, encore fragile, est dû tout à la fois à la modération de nos importations et à la bonne tenue de nos exportations. Pour l'essentiel, la première résulte de l'affaiblissement de la consommation intérieure, la seconde, hélas ! de la dévalorisation régulière du franc.

D'autres indicateurs enregistrent une certaine stabilité : c'est le cas de l'activité en septembre qui compense le creux des deux mois précédents ; c'est aussi le cas des demandes d'emploi non satisfaites.

Mais les clignotants restent au rouge dans bien des domaines. Les effectifs au travail n'ont jamais été aussi faibles, ce qui prouve que le chômage ne recule pas mais qu'il est seulement masqué. Le déficit des finances publiques se creuse, non seulement celui de l'Etat mais aussi celui des collectivités locales, des entreprises publiques et des organismes sociaux.

Pour se procurer les ressources nécessaires, la puissance publique doit accroître massivement les prélèvements obligatoires qui atteindront 46 p. 100 du produit intérieur brut l'an prochain. Mais cela ne suffira pas. Toutes sources confondues, les besoins d'emprunt du secteur public atteindront cette année 240 milliards de francs, soit un peu plus de 5,5 p. 100 du produit intérieur brut. Voilà pourquoi la France est, en 1983, le deuxième emprunteur du monde. Dès 1985, ses emprunts nouveaux serviront en totalité à faire face à la charge de sa dette antérieure.

Quant aux entreprises privées, leur fragilité est extrême : les dépôts de bilan sont plus nombreux que jamais et les licenciements économiques menacent par milliers.

Enfin, l'inflation continue à sévir. Elle atteint — sans compter le dernier indice — 6,8 p. 100 depuis le début de l'année malgré des contrôles et des blocages stricts, alors qu'elle se limite pour la même période à 2,2 p. 100 au : Etats-Unis et à 2,1 p. 100 en République fédérale d'Allemagne. Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'au moindre repli du dollar notre monnaie donne des signes de faiblesse par rapport au mark allemand et aux autres devises fortes. Depuis le 10 mai 1981, si l'on exclut le stock d'or conservé par la Banque de France, nos réserves nettes de change, malgré trois dévaluations, sont tombées de 35 à 10 milliards de dollars environ.

Les perspectives pour les prochains mois ne sont guère encourageantes. Ou bien l'austérité prévaut, notamment dans les négociations salariales publiques et privées, et le chômage croîtra sûrement de 300 000 à 400 000 unités, comme le prévoit l'Institut national de la statistique et des enquêtes économiques. Ou bien la masse salariale dérape et ni le projet de budget

de 1984, qui repose tout entier sur l'hypothèse d'une majoration des rémunérations inférieure à 5 p. 100, ni les équilibres généraux des prix et de la monnaie n'y résisteront.

Ce constat, qui n'est que l'énumération de chiffres officiels et indiscutables, appelle une explication. Pourquoi l'économie nationale est-elle dans cet état et dans cette impasse ?

La première cause de ce qui est maintenant devenu une crise spécifiquement française réside à coup sûr dans les erreurs de politique économique commises depuis deux ans.

La relance par la consommation, pratiquée dès 1981, et pendant les six premiers mois de 1982, a profondément dérégulé tous les mécanismes de notre économie.

Le blocage des prix institué en juin 1982 n'a pas donné de résultat durable, pour la bonne raison qu'il s'attaquait aux seuls effets et non aux causes du mal, c'est-à-dire à l'excès de dépense et de prélèvement publics.

Il a donc fallu en venir à l'austérité du printemps de 1983 dont l'efficacité est incertaine et, dans la meilleure hypothèse, à échéance trop lointaine : pour assainir une économie aussi fortement perturbée, il faut en effet beaucoup de temps.

Pour maîtriser un budget qu'on a d'un seul coup gonflé de 27 p. 100 il faut des années. De toute manière, le redressement est compromis tant que les bases mêmes de l'action — je dirai de l'idéologie économique du pouvoir — ne sont pas modifiées.

Or l'économie française reste entièrement sous assistance administrative.

**M. Parfait Jans.** Ah oui, on peut en parler ! Vous dites cela à cause de la télé ! C'est scandaleux !

**M. Jacques Chirac.** Le recul de l'étatisme n'est qu'un sujet de causerie télévisée ou de discours dominical. Il ne se concrétise en rien dans les faits : ni les nationalisations, ni les prélèvements obligatoires, ni l'interventionnisme bureaucratique et réglementaire ne sont tant soit peu battus en brèche. (*Très bien ! très bien ! sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Et voilà bien la deuxième cause profonde de la crise française : le décalage grandissant entre les discours et la réalité. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Dans les discours, on nous parle d'une pression fiscale excessive que l'on nous promet de réduire en 1985 ; dans la réalité, on laisse les prélèvements obligatoires grimper de 42 à 46 p. 100 du produit intérieur en moins de trois ans.

Dans les discours, on nous parle du malaise des cadres que l'on nous promet de rassurer et de « remotiver » ; dans la réalité, on continue de ponctionner leurs revenus et de laisser contester leur statut dans l'entreprise.

Dans les discours, on fait l'apologie de la liberté, de la responsabilité, de l'initiative, de la créativité et parfois du profit ; dans la réalité, on poursuit la collectivisation de l'économie et de la société française en aspirant dans les circuits de la machinerie publique la moitié de la richesse nationale.

Un pouvoir qui dit constamment le contraire de ce qu'il fait et qui fait imperturbablement le contraire de ce qu'il dit n'est pas cru. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

**M. Parfait Jans.** Vous êtes plutôt mal placé pour dire cela !

**M. Jacques Chirac.** Un pouvoir qui n'est pas cru n'a pas longtemps prise sur la vie économique ni sur la situation politique du pays. Toute entreprise de redressement national qui ne se fonde pas d'abord sur l'adhésion populaire est vouée, comme on le voit, à l'échec.

**M. Charles Miossec.** Très juste !

**M. Jacques Chirac.** Le projet de budget que le Gouvernement nous présente pour 1984 est très significatif de cette distance entre le verbe et l'action qui caractérise aujourd'hui la coalition au pouvoir.

On nous dit que la dépense publique ne croîtra l'an prochain que de 6,3 p. 100, ce qui représente déjà 1,3 point de plus que l'inflation prévue.

En réalité, les dotations budgétaires sont artificiellement mino- rées d'au moins 40 milliards de francs, qu'il s'agisse du service de la dette publique, des crédits du logement, ou de la « débudgétisation » de certaines interventions.

**M. Christian Pierret, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.** Et combien en 1976 ?

**M. Parfait Jans.** C'est l'amnésie politique de M. Chirac !

**M. Jacques Chirac.** Si l'on rétablit une loi de finances sincère, on s'aperçoit qu'en réalité le total des charges définitives progresse de près de 11 p. 100 par rapport à l'an dernier, ce qui est, à l'évidence, tout à fait excessif.

On nous dit que la pression fiscale de l'Etat restera à son niveau actuel, de sorte que le déficit ne dépasse pas 3 p. 100 du produit intérieur. En réalité, l'Etat « déménage » une fraction croissante de ses déficits et de ses charges sur d'autres collectivités notamment sur les régions, les départements et les communes. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*) Ces derniers sont donc contraints d'augmenter les impôts locaux bien au-delà de la croissance du produit national : en 1983, les cotisations des établissements imposés à la taxe professionnelle s'accroîtront dans l'ensemble de 14,6 p. 100, soit beaucoup plus vite que l'érosion monétaire. En matière de taxe d'habitation, le produit global augmentera de plus de 17 p. 100 par rapport à 1982. Il risque, hélas ! d'en être de même l'an prochain. Globalement, la ponction sur l'économie nationale continue donc bien et sérieusement de croître.

On nous dit encore que ce budget prépare l'avenir, alors qu'en vérité il ne fait que commencer à solder le passif des deux dernières années. Il suffit pour s'en convaincre de considérer le traitement réservé aux entreprises publiques.

Les besoins de financement des sociétés industrielles du secteur public concurrentiel seront de 50 milliards de francs environ ; l'Etat ne leur apportera que 13 milliards de concours en capital. La puissance publique est donc incapable de doter convenablement les entreprises auxquelles elle assignait le rôle — ô ironie ! — de « fer de lance » de notre redéploiement industriel. Le rythme des investissements de ces entreprises a d'ailleurs diminué en 1983 et, bien entendu, il continuera de baisser l'an prochain.

Je n'entrerai pas ici dans le détail des mesures budgétaires, qui seront analysées et critiquées par les orateurs de l'opposition tout au long de la discussion. Tout budget n'est que l'expression d'une politique économique. Ce que je voudrais aujourd'hui c'est proposer la politique économique qui nous semble nécessaire pour la France de demain, et qui est profondément différente des errements de la politique actuelle.

Il faut d'abord prendre les problèmes de plus loin. Certaines évolutions antérieures au 10 mai 1981 n'étaient pas, reconnaissons-le, satisfaisantes.

Il y eut d'abord la montée régulière des prélèvements obligatoires.

**M. Guy Bègne.** La taxe professionnelle !

**M. Jacques Chirac.** Sous le général de Gaulle, ils passèrent en dix ans de 32 à 38 p. 100 environ du revenu national. Nous avions, il est vrai, un grand effort de rattrapage social à réaliser — et nous l'avons accompli. Sous Georges Pompidou, ils se stabilisèrent aux alentours de 38 p. 100. Entre 1974 et 1981, ils ont augmenté de 38 à 42 p. 100.

**M. Parfait Jans.** Tiens, tiens !

**M. Jacques Chirac.** L'évolution de cette dernière décennie nous a placés en tête de toutes les grandes nations qui comptent dans la compétition internationale. C'est assurément l'une des causes principales de notre affaiblissement industriel.

Elle n'est pas la seule. Depuis dix ans, en effet, un autre mal ronge l'économie française. Au sein de la valeur ajoutée des entreprises industrielles, le partage s'est fait un peu plus chaque année au profit de la consommation privée ou publique, c'est-à-dire des salaires et des impôts, au détriment de l'épargne qui permet d'investir et donc de préparer l'avenir.

**M. Parfait Jans.** L'héritage !

**M. Jacques Chirac.** Leur capacité d'autofinancement ayant chuté, les entreprises ont dû recourir à l'emprunt de façon excessive.

Cette poussée de l'endettement a constitué une donnée essentielle de l'économie française pendant les dernières années. C'est la France tout entière qui a vécu à crédit, vis-à-vis de l'extérieur notamment : son endettement à moyen et long terme est passé de 31 milliards de francs en 1975 à 123 milliards de francs en 1980 ; nous en étions à 293 milliards à la fin de 1982 ! On voit que le phénomène n'est pas nouveau mais qu'il s'est formidablement accentué depuis deux ans. Les entreprises publiques ont notamment été incitées à s'endetter à l'extérieur, le plus souvent en devises fortes, ce qui explique en partie leurs difficultés actuelles.

L'économie française a enfin subi, depuis longtemps un processus d'étatisation insidieux. Si l'on excepte la décision courageuse d'instaurer la liberté des prix à partir de 1978-1979, toute l'évolution s'est faite dans le sens d'un alourdissement des prescriptions législatives et réglementaires.

La bureaucratie, que le socialisme secrète comme une humeur naturelle, se propageait déjà, c'est vrai, avant le 10 mai 1981. Aujourd'hui elle prolifère et stérilise les énergies créatrices de notre industrie et de l'ensemble du secteur productif.

Voilà pourquoi toute politique de redressement, non seulement doit exclure la restauration des pratiques anciennes, mais surtout appeler un projet nouveau, ambitieux, imaginatif et sans démagogie.

**M. Jean-Louis Planchou.** Ah oui !

**M. Jacques Chirac.** Pour moi, la finalité de toute politique économique est claire : c'est la croissance.

Cette affirmation n'est pas toujours allée de soi. Souvenons-nous du temps où les cercles de pensée à la mode contestaient le principe même de la croissance.

La crise aidant, les idées se sont remises en place : nous savons aujourd'hui, par expérience, que l'emploi et le progrès social resteront des vœux pieux si l'économie ne repart pas. Cet objectif est à notre portée, comme le prouve le renversement actuel de la conjoncture mondiale.

Certes, nous continuons à vivre dans un univers économique fragile et dangereux. Les menaces persistent, qu'il s'agisse du chômage, du désordre monétaire, de l'endettement, qui rend tout le système bancaire international vulnérable, ou qu'il s'agisse, hélas, des tentations du protectionnisme.

Mais le ciel de l'économie mondiale s'éclaircit actuellement.

**M. Hervé Vouillot.** Comme en 1976 !

**M. Jacques Chirac.** La désinflation a réussi : dans les grands pays industriels, la hausse des prix a été en moyenne de 7 p. 100 en 1982, le taux le plus faible depuis dix ans.

Simultanément, l'activité reprend : le produit national réel des pays industrialisés devrait croître de 3 p. 100 en 1983. Les Etats-Unis « tirent » fortement la reprise mondiale. Depuis le début de l'année, les ventes d'automobiles y ont augmenté de 18 p. 100. Les mises en chantier de logements y ont doublé en un an. Cette reprise a permis d'y créer, jusqu'à présent, 2 millions et demi d'emplois !

Il n'y a donc, on le voit, aucune fatalité de la crise. (*Sourires sur plusieurs bancs socialistes et des communistes.*) Une bonne politique économique peut donner de bons résultats économiques. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Dans ce contexte international moins défavorable, quels sont les objectifs du plan de redressement économique et social que l'opposition doit proposer au pays ?

La priorité des priorités s'impose d'elle-même à l'esprit : il faut mettre les entreprises françaises en situation de compétitivité avec leurs concurrents extérieurs. Il n'y a en effet de prospérité qu'en économie ouverte. Mais une économie ouverte ne se développe qu'à condition de se battre à armes égales. Il n'y a pas à sortir de là. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

C'est pourquoi le plan de redressement que nous appliquerons le moment venu s'ordonnera autour de quatre actions stratégiques principales qui devront se poursuivre sur plusieurs années et exigeront des efforts soutenus de la collectivité nationale.

En premier lieu, il nous faut une stratégie de reflux des prélèvements obligatoires. Les chiffres que j'ai cités tout à l'heure rendent superflue toute nouvelle explication sur le « pourquoi » d'une telle politique. Ce qui compte ici, c'est le « comment ».

Le produit intérieur brut avoisinera cette année 4 000 milliards de francs. Notre objectif sera de diminuer le taux des prélèvements obligatoires d'un point par an...

**M. Hervé Vouillot.** Démagogue !

**M. Jacques Chirac.** ...soit 40 milliards environ, pendant la durée d'une législature, de manière à mettre la France au niveau de ses principaux concurrents industriels.

**M. Hervé Vouillot.** Ignorant !

**M. Jacques Chirac.** Deux questions se posent dès lors : comment gager l'allègement de la pression fiscale qui sera ainsi réalisé ? Quels types de prélèvements obligatoires diminuer ? *(Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.)*

**M. Hervé Vuillot.** Incompétent !

**M. Pierre-Charles Krieg.** Ca y est, vous faites votre auto-critique, monsieur Vuillot ?

**M. Hervé Vuillot.** N'importe quoi !

**M. Charles Miossec.** Ecoutez bien, cela vous sera profitable !

**M. Jacques Chirac.** Il va de soi que nous ne pourrions accepter des déficits publics aussi considérables que ceux qu'on a créés depuis deux ans. Les économies budgétaires devront donc aller de pair avec le reflux des prélèvements obligatoires. *(Exclamations sur les mêmes bancs.)*

**M. Guy Bêche.** Sur le patronat ?

**M. Hervé Vuillot.** Qui va payer ?

**M. Roger Corràze.** Les « instits » ! *(Sourires.)*

**M. Jacques Chirac.** Economies sur le budget de l'Etat : j'avais montré, en 1981, comment l'on pouvait abattre les crédits de 30 milliards de francs environ, en comprimant le train de vie des administrations, en améliorant la gestion de la trésorerie et de la dette de l'Etat, en cédant une fraction de son immense patrimoine immobilier et mobilier, en stabilisant les effectifs de la fonction publique, puis en ne remplaçant que partiellement les départs en retraite, en simplifiant les innombrables aides, primes, bonifications et subventions aux entreprises qui réclament non pas tant de l'argent que la liberté. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)* Toutes ces mesures restent d'actualité et permettront de diminuer le rythme de croissance du budget de l'Etat qui, en régime de croisière, ne doit pas augmenter plus vite que la production nationale.

**M. Guy Bêche.** Dire que c'est vous qui avez mis tout cela en place !

**M. Jacques Chirac.** Mais les économies devront porter sur d'autres budgets aussi.

**M. Hervé Vuillot.** Y a qu'à !

**M. Jacques Chirac.** Budgets des collectivités locales : ni les frais de fonctionnement ni les dépenses d'équipement, dans la conjoncture actuelle, ne peuvent aller plus vite que la marche des affaires.

D'ailleurs tous les gestionnaires locaux en ont bien conscience : ils seront jugés demain non pas sur l'ouverture d'une nouvelle piscine ou d'un nouveau musée, mais sur leur capacité à maîtriser la fiscalité locale. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)* Encore faudra-t-il que, sous couvert de décentralisation, l'Etat ne les étrangle pas comme il le fait aujourd'hui.

Economies dans la gestion des entreprises publiques où l'équilibre du compte d'exploitation doit être une exigence aussi forte que dans le secteur privé et dont les tarifs ne doivent pas être artificiellement minorés pour tenir l'indice des prix. *(Très bien, très bien ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

**M. Edmond Alphandéry.** Très bien !

**M. Jacques Chirac.** Economies.

Economies, enfin, dans le fonctionnement de la protection sociale.

Ici, qu'on m'entende bien. La sécurité sociale est actuellement menacée.

**M. Hervé Vuillot.** Par qui ?

**M. Jacques Chirac.** De nombreuses mesures prises depuis le 10 mai 1981 ont fortement aggravé ses déséquilibres financiers. La stagnation de l'activité économique réduit maintenant les recettes, tout en poussant les dépenses à la hausse, notamment en ce qui concerne l'indemnisation du chômage.

Dans ce domaine, nous sommes désormais, je le crois, à la croisée des chemins.

Il faut d'abord inverser la démarche globale des pouvoirs publics face au problème de la sécurité sociale. Jusqu'à maintenant, on a toujours commencé par fixer le niveau des dépenses, ou par les constater, quand le système fonctionne à « guichet ouvert » ; ce n'est que dans un second temps qu'on détermine le montant des recettes, cotisations ou impôts, nécessaires.

La bonne méthode doit consister, demain, à fixer d'abord, dans la clarté, c'est-à-dire au terme d'un débat public, l'enveloppe des prélèvements sociaux que la collectivité nationale est prête à financer pour une année donnée. Les dépenses devront naturellement être ajustées en conséquence. Le vote du budget social de la nation par le Parlement permettra de maîtriser les charges de la politique familiale, des retraites et du chômage.

Quant aux dépenses d'assurance maladie, le problème est plus complexe. Dans ce domaine, les Français ont le légitime souci de continuer à bénéficier d'une protection de qualité, ouverte à tous sans discrimination. Il ne saurait être question de remettre en cause un acquis qui met le système de soins français au premier rang mondial.

Mais il est sans aucun doute possible de mieux utiliser l'argent public. Des économies de gestion peuvent être obtenues dans le fonctionnement des caisses d'assurance maladie, à condition que des syndicats politisés n'y fassent pas la pluie et le beau temps *(applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française)...*

**M. Guy Bêche.** La C. G. C. ?

**M. Jacques Chirac.** ... mais que tous les « payeurs » puissent exercer leurs responsabilités. A cet égard, les résultats des élections d'hier sont, il est vrai, très encourageants. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

De même, des économies de gestion considérables sont possibles dans le système hospitalier public qui souffre aujourd'hui de surcapacité, mais surtout d'une « dé-responsabilisation » préoccupante. Là encore le pouvoir doit être redistribué de sorte que, dans le cadre du budget global de chaque hôpital, le commandement puisse être effectivement exercé par ceux qui peuvent avoir une action directe sur la dépense.

La sanction de cette responsabilité accrue doit être recherchée par un retour à la concurrence loyale entre le secteur public et le secteur privé. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

Ce dernier a été injustement brimé alors qu'il rend un service de qualité, et très souvent à moindre coût. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Enfin, pour certains risques qui mettent davantage en jeu la responsabilité personnelle, une plus grande liberté de choix doit être offerte entre les modes de couverture sociale : soit par les organismes publics, soit par les mutuelles, soit par les compagnies d'assurances. *(Exclamations sur plusieurs bancs des socialistes et des communistes.)*

**M. Hervé Vuillot.** Voilà, c'est parti !

**M. Jacques Chirac.** Si la sécurité sociale continue à évoluer vers un système d'assistance automatique et généralisée, elle est condamnée à la régression et vous en porterez la responsabilité. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. — Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.)* C'est l'acquis social de la V<sup>e</sup> République que vous mettez en cause. *(Nouveaux applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)* Seule l'affirmation des principes de liberté...

**M. Paul Chomat.** Vous ne voulez la liberté que pour les riches !

**M. Jacques Chirac.** ... et de responsabilité peut nous permettre de sauvegarder un haut niveau de protection sociale dans notre pays, c'est-à-dire le niveau auquel nous avons, nous, par notre gestion, porté la sécurité sociale. *(Mêmes mouvements sur les mêmes bancs. — Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.)*

Toutes les économies ainsi réalisées devront permettre l'allègement de la pression fiscale. Mais quels impôts devrons-nous alléger ?

**M. Alain Bonnet.** Ah ! Voilà !

**M. Jacques Chirac.** J'en viens ici au deuxième axe de notre plan de redressement : une stratégie d'aménagement des charges qui pèsent sur la production.

**M. Alain Bonnet et M. Hervé Vuillot.** La taxe professionnelle !

**M. Jacques Chirac.** Je l'ai rappelé, l'épargne des entreprises et donc leur capacité à autofinancer leurs investissements se sont gravement dégradées depuis un certain nombre d'années. Remettre notre industrie en situation de compétitivité, c'est d'abord lui redonner la possibilité de faire des profits et, pour cela, diminuer les prélèvements qu'elle subit.

L'objectif est clair. Les modalités peuvent être diverses. Je persévère pour ma part, à préconiser la suppression pure et simple de la taxe professionnelle (*Rires sur les bancs des socialistes et des communistes*)...

**M. Hervé Vuillot.** C'est tout à fait nouveau ? Quel changement de stratégie !

**M. Parfait Jans.** Mais qui l'a donc créée, cette taxe ?

**M. Jean-Pierre Gabarrou.** Amnésie !

**M. Hervé Vuillot.** Quelle autocritique !

**M. Jacques Chirac.** ...dont la réforme n'a pas amélioré la situation antérieure — à savoir le régime de la très ancienne patente.

Mais on peut aussi envisager que les allocations familiales ne soient plus financées intégralement par des cotisations assises sur les salaires mais par l'impôt. Quoi qu'il en soit, l'allègement dont bénéficiera la production devra être rapide et atteindre au moins 50 milliards de francs. La fraction qui ne pourra être immédiatement gagée par des économies budgétaires sera compensée par un relèvement modulé et temporaire du seul impôt suffisamment productif sans être anti-économique, je veux parler de la T. V. A. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**Un député socialiste.** Et l'inflation, de votre temps !

**M. Jacques Chirac.** « Relèvement temporaire », ai-je dit (*mêmes mouvements*) : nous sommes en effet engagés dans un processus bien connu où « l'impôt tue l'impôt ». La pression fiscale est telle que l'évasion devient de plus en plus tentante, que l'activité se contracte et la matière fiscale avec elle. C'est d'ailleurs, curieusement, ce que l'on commence à entendre dans les discours socialistes, à défaut de le voir dans les budgets socialistes. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

**M. Robert-André Vivien.** C'est vrai !

**M. Jacques Chirac.** Partout où des politiques d'allègements fiscaux ont été appliquées, c'est-à-dire aux Etats-Unis dans les années soixante par le Président Kennedy, en 1978 en Californie, en 1981 par le Président Reagan, ou en Grande-Bretagne par le gouvernement de Mme Thatcher, on constate toujours que la moins-value résultant de l'abaissement des taux est rapidement compensée par la reprise de la croissance et l'augmentation des rentrées fiscales qui en résulte. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.* — *Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**M. Raymond Douyère.** Et par une poussée du chômage !

**M. Robert-André Vivien.** Ils n'ont rien compris !

**M. Jacques Chirac.** Au fur et à mesure que notre plan de redressement produira ses effets, les allègements fiscaux devront aussi concerner les revenus du travail.

**M. Guy Bâche.** Chirac dit n'importe quoi, comme d'habitude !

**M. Jacques Chirac.** Le taux marginal de l'impôt sur le revenu ne pourra rester au niveau prohibitif qu'il a désormais atteint ; on connaît en effet les conséquences de celle superfiscalité : démotivation des salariés et tout particulièrement des cadres, stérilisation de la création et fuite des chercheurs et des innovateurs.

La déductibilité de l'épargne investie dans l'industrie devra aussi être largement autorisée.

Mais, en toute hypothèse, il faudra bien se garder de chambarder tout le système fiscal français. (*Interruptions sur les bancs des socialistes.*) Seules quelques mesures chocs, d'impact puissant, devront être prises rapidement. J'en ai donné deux exemples ; il y en a d'autres.

**M. Hervé Vuillot.** Equilibriste !

**M. Jacques Chirac.** Le reflux des prélèvements obligatoires et l'allègement des charges qui pèsent sur la production et les producteurs devront aller de pair avec une action patiente mais résolue contre les excès de réglementation et d'intervention.

Tel est notre troisième objectif : une stratégie de désétatisation de l'économie et de la société française.

Certaines interventions économiques de l'Etat sont particulièrement néfastes et devront être éliminées dès que possible : le contrôle de prix devra céder la place à la liberté des prix, le contrôle des changes à la liberté des changes, les autorisations administratives de l'inspection du travail à la flexibilité de l'embauche.

Mais la désétatisation économique exigera surtout la dénationalisation du crédit et de l'industrie.

**M. Daniel Goulet et M. Francis Geng.** Très bien !

**M. Charles Miossec.** Evidemment !

**M. Jacques Chirac.** Dans ce domaine, nous procéderons sans tabou, mais avec réalisme.

**M. Hervé Vuillot.** Jusqu'où ?

**M. Jacques Chirac.** Sans tabou, cela signifie que la date de nationalisation ne sera pas un critère de choix. Tout sera sujet à examen, à l'exclusion des services publics nationaux au sens strict, lorsqu'ils ne peuvent être gérés qu'en situation de monopole.

Mais du pragmatisme aussi. Cela signifie qu'à l'évidence nous ne pourrons pas tout dénationaliser tout de suite.

**M. Hervé Vuillot.** Nouveau virage !

**M. Jacques Chirac.** Il faudra définir les priorités et arrêter un calendrier. Nous procéderons en deux temps.

**M. Hervé Vuillot.** Tiens !

**M. Jacques Chirac.** D'abord, en coupant le cordon ombilical entre les entreprises du secteur privé et les bureaucraties ministérielles. (*Exclamations sur les bancs des communistes.*) Les dirigeants des entreprises publiques seront de vrais patrons choisis par leurs conseils et uniquement responsables devant eux. (*Interruptions sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**M. Parfait Jans.** Des patrons de droit divin !

**M. Emmanuel Hamel.** Cessez d'interrompre stupidement !

**M. Jacques Chirac.** Second temps : la restructuration des groupes et la diffusion du capital, soit par vente sur le marché financier, soit par reconversion d'obligations indemnitaires en actions, soit par constitution de fonds communs de placement ou de Sicav ouverts à la participation de tous, soit par cessions directes au personnel même de l'entreprise.

Je ne parle pas du tout le scepticisme de certains sur la capacité que nous aurons de dénationaliser.

Tous les exemples étrangers — allemands, italiens, britanniques...

**M. Parfait Jans.** Pinochet !

**M. Jacques Chirac.** ...montent que les dénationalisations peuvent être plus larges et plus rapides qu'on ne croit au départ. Encore faut-il les vouloir. Pour ma part, j'y suis résolu parce que c'est un test nécessaire du redressement national. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Quatrième objectif, enfin : une stratégie de renouvellement des relations sociales dans l'entreprise qui vise à faire de chaque travailleur un partenaire à part entière. (*Ricanements sur les bancs des socialistes.*)

**M. Guy Bâche.** Pourquoi ne l'avez-vous pas fait avant !

**M. Hervé Vuillot.** Et vos chômeurs à part entière ?

**M. Jacques Chirac.** Tout le monde doit y gagner : l'entreprise en productivité et en cohésion ; le salarié en dignité et en épanouissement personnel.

**M. Emmanuel Hamel.** Très bien !

**M. Jacques Chirac.** Dès lors que le salarié devient partenaire à part entière de l'entreprise, il est logique que sa rémunération tienne davantage compte des résultats de l'entreprise.

**M. Adrien Zeller.** Très bien !

**M. Jacques Chirac.** Les possibilités ouvertes par la législation sur l'intéressement doivent devenir d'application plus courante.

**M. Hervé Vuillot.** Merci patron !

**M. Jacques Chirac.** Le salarié-partenaire a, de même, vocation à l'actionnariat et c'est pourquoi la diffusion du capital parmi les salariés doit être l'une des modalités de la désétatisation des entreprises nationalisées. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Mais surtout le salarié-partenaire doit devenir l'entrepreneur de son propre travail, grâce à l'extension des responsabilités à tous les niveaux de l'entreprise.

**M. Guy Bâche.** Vous aurez du boulot !

**M. Jacques Chirac.** Il ne s'agit pas, bien sûr, d'instituer le désordre dans des organismes vulnérables soumis à une concurrence permanente. Il ne servirait d'ailleurs à rien d'attribuer à chaque salarié un pouvoir qui ne le concernerait pas directement dans son existence quotidienne...

**M. Raoul Bayou.** En effet !

**M. Jacques Chirac.** ... mais il est impératif de généraliser les pratiques existantes dans les entreprises socialement les plus avancées ; quelle que soit la terminologie — cercles de qualité ou groupes de progrès — l'objectif est le même : donner la parole à chaque travailleur sur l'organisation de son travail (interruption sur plusieurs bancs des socialistes et des communistes) en étroite liaison avec l'encadrement dont la vocation est d'exercer le pouvoir hiérarchique dans un esprit nouveau. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. — Interruptions sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. Paul Chomat.** C'est ce que fait Talbot !

Plusieurs députés socialistes. Loïs Auroux !

**M. Jacques Chirac.** On ne sait pas assez en France que toutes ces méthodes de participation, financière ou non, des salariés à la vie de l'entreprise sont largement pratiquées par les économies les plus innovatrices.

Aux Etats-Unis, les plans de participation différée aux bénéfices étaient, il y a quatre ans déjà, au nombre de 250 000 et couvraient plus de 15 millions de salariés qui détenaient 50 milliards de dollars de capital.

**M. Adrien Zeller.** Très bien !

**M. Parfait Jans.** Des modèles, des modèles, toujours des modèles !

**M. Jacques Chirac.** En Grande-Bretagne les plans de participation se présentent sous la forme d'attribution aux salariés d'une partie des bénéfices avant impôt en espèces immédiatement disponibles, ou de distribution d'actions de l'entreprise.

**M. Bernard Pons.** Très bien !

**M. Jacques Chirac.** En Allemagne, une loi sur la constitution de patrimoines en faveur des salariés couvre 17 millions de travailleurs.

**M. Jean-Pierre Gabarrou.** Il fallait faire de même quand vous le pouviez.

**M. Jacques Chirac.** Tout montre qu'il s'agit là d'un mouvement historique irréversible dans les démocraties respectueuses des libertés individuelles. Une fois encore le général de Gaulle a eu une vision prémonitoire en inventant le mot de « participation ». (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française.)

**M. Hervé Vuillot.** Où en est-il ?

Plusieurs députés socialistes. L'U.D.F. n'applaudit guère !

**M. Jacques Chirac.** Pour réussir le redressement de l'économie nationale, il nous faut des idées claires et fortes.

**M. Jean-Pierre Gabarrou.** Tiens, tiens !

**M. Jacques Chirac.** Elles sont inscrites dans le plan qu'ensemble les différents mouvements de l'opposition (*exclamations sur les bancs socialistes*) mettent au point actuellement et dont je viens de rappeler tous les principes directeurs.

Mais il nous faut plus encore : il nous faut l'adhésion populaire.

**Mme Renée Soum.** Ah !

**M. Jacques Chirac.** Dans les premiers temps de la crise mondiale, les peuples, là où ils peuvent s'exprimer librement par le suffrage universel, c'est-à-dire dans les trop rares démocraties, les peuples libres, donc, ont émis des votes de sanction ou de rejet, beaucoup plus que des votes d'adhésion.

Les choses changent dans les pays qui commencent à reprendre confiance en eux-mêmes et dans la politique de leurs gouvernements.

Il est indispensable que la France demain se range parmi ces pays.

Mais la confiance ne se gagne pas durablement sur la bonne mine. Elle ne peut vivre que si les comportements du pouvoir lui permettent de s'enraciner dans quelques certitudes.

C'est donc le changement des comportements qui comptera le plus. Il devra s'inspirer de trois règles d'or qui sont, depuis deux ans, constamment bafouées.

D'abord faire ce que l'on dit et ne pas dire le contraire de ce que l'on fait. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Ensuite respecter le corps social...

**M. Robert-André Vivien.** Très bien !

**M. Parfait Jans.** C'est vraiment le maître à penser !

**M. Hervé Vuillot.** Et vous croyez que cela ne s'applique pas à vous !

Un député du rassemblement pour la République. Monsieur le président, faites taire ce barbu !

**M. Jacques Chirac.** ... ne pas le violenter par des bouleversements brutaux qu'il ne souhaite à l'évidence pas. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Enfin chercher à rassembler, ne pas dresser une fraction du peuple contre l'autre. (Applaudissements sur les mêmes bancs. — Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.)

**M. Hervé Vuillot.** C'est ce que vous faites en permanence, avec l'extrême droite !

**M. Jacques Chirac.** Nous ne laisserons pas croire aux Français que nous détenons une potion magique dont l'absorption les dispenserait de l'effort et de la lutte.

**M. Claude Labbé.** Alors que c'est ce que vous faites en permanence, messieurs de la majorité.

**M. Jacques Chirac.** Pour remonter la pente que nous fait dévaler le socialisme, il faudra du temps et du travail. Nous le disons sans fard et sans démagogie.

**M. Hervé Vuillot.** C'est ce que vous faites !

**M. Jacques Chirac.** Mais nous savons que le peuple de France ne rechigne pas à la peine quand il sait qu'elle prépare l'avenir. Voilà bien le premier changement à opérer : plus de promesses non tenues. (Rires et exclamations sur les bancs des socialistes.)

**M. Hervé Vuillot.** Cela va vous changer !

**M. Jacques Chirac.** Plus de sentiment d'incohérence, d'incompétence et de sacrifices inutiles. Mais une volonté qui se nourrit de réalisme et de vérité. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Hervé Vuillot.** N'importe quoi !

**M. Jacques Chirac.** Il faut aussi respecter le corps social et résister à la tentation prométhéenne de « changer la vie » à coups de réformes précipitées et excessives.

**M. Marc Lauriol.** Très bien !

**M. Raymond Douyère.** On va vous changer !

**M. Jacques Chirac.** La France accepte l'innovation...

**M. Parfait Jans.** Démagogue !

**M. Raymond Douyère.** La taxe professionnelle ?

**M. Jacques Chirac.** ... quand elle ne la vit pas comme un traumatisme. De même que la prétention de rompre avec le libéralisme pour instaurer le socialisme faisait offense à l'esprit français, de même l'idée de casser l'appareil d'Etat pour retourner à je ne sais quelle jungle archéo-libérale serait absurde.

**M. Hervé Vuillot.** C'est celle de Barre !

**M. Jacques Chirac.** Il faut moins d'Etat partout où celui-ci n'a que faire, et d'abord dans la production et la création. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Mais il faut plus d'Etat là où les Français sentent bien que son rôle est irremplaçable : la défense de l'intégrité du territoire et de l'indépendance nationale, la sécurité des personnes, et des biens, la garantie des équilibres économiques et sociaux.

**Un député du rassemblement pour la République.** Et une juste justice !

**M. Jacques Chirac.** Tant que l'Etat s'occupera de gérer les entreprises bancaires et industrielles, tant qu'il se fourvoiera dans le monopole de la communication audiovisuelle...

**M. Hervé Vuillot.** Ah ! non, pas vous ! N'est-ce pas ce que vous avez fait.

**M. Parfait Jans.** C'est vous qui l'avez fait, le monopole !

**M. Jacques Chirac.** ... tant qu'il s'épuisera à maintenir la centralisation d'un système éducatif qui est en train de crever de son gigantisme (applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française) alors il faillira à sa seule vraie mission : défendre les libertés au-dehors et au-dedans de la nation. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

**M. Hervé Vuillot.** Et Le Pen ?

**M. Jacques Chirac.** Nous entendons beaucoup parler ces temps-ci de politique industrielle. Qu'on le sache bien : il n'y aura de politique industrielle efficace de l'Etat que le jour où il renoncera à faire ce que les industriels seuls peuvent faire et où, en revanche, il fera ce que les industriels ne peuvent pas faire : conduire une politique économique globale qui n'étrangle pas les entreprises, développer une politique de la recherche et de la commande publique qui soutienne les innovateurs...

**M. Hervé Vuillot.** Cela a déjà été fait, et pas par vous.

**M. Jacques Chirac.** ... respecter les choix de ceux dont la vie quotidienne consiste à se mesurer avec la concurrence.

**M. François Loncle.** C'est la jungle.

Il faut certes, en France, inverser les évolutions néfastes dont souffre notre économie. Il faut le faire tout de suite et avec résolution, mais tranquillement et sans violence sur le corps social.

Il faut enfin — ce doit être notre troisième règle d'or pour établir la confiance — réconcilier les Français.

**M. Hervé Vuillot.** C'est nouveau !

**M. Jacques Chirac.** Tout le monde s'accorde sur cet objectif mais, ici encore, il y a loin de la parole aux actes.

**M. Parfait Jans.** Vous êtes des revanchards. Il n'y a qu'à voir comment vous faites la loi : la chasse aux sorcières, les licenciements...

**M. Jacques Chirac.** Prêcher l'union nationale...

**M. Hervé Vuillot.** Avec Le Pen ?...

**M. Jacques Chirac.** ... tout en fustigeant la France des nantis — c'est-à-dire celle qui paie plus de 20 000 francs d'impôts par an — se poser en rassembleur tout en réservant la légitimité historique au peuple de gauche, vouloir mobiliser les énergies tout en déniaut l'opposition le droit de s'opposer sans apparaître immédiatement factieuse...

**M. Jean-Pierre Gabarrou.** Avec Le Pen ?

**M. Jacques Chirac.** ... c'est s'enfermer dans la contradiction et se condamner à l'échec. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Charles Miossec.** Evidemment !

**M. Jacques Chirac.** Les Français l'ont bien compris, qui, dimanche après dimanche, et même parfois le mercredi (rires et applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française) plongent un peu plus leur gouvernement dans l'état de disgrâce. (Même mouvement.)

Méditons la leçon Et méditons-la dès aujourd'hui, tant que nous sommes encore dans l'opposition.

**M. Hervé Vuillot.** C'est plus confortable.

**M. Jacques Chirac.** Face à l'implosion du pouvoir que lâchent peu à peu ses soutiens naturels, l'opinion est prise entre deux tentations. La tentation du découragement...

**M. Raymond Douyère.** Celle de Le Pen ! (Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République.) Il vous gêne, M. Le Pen !

**M. le président.** Je vous en prie, monsieur Douyère !

**M. Jacques Chirac.** Cela ne mérite pas de réponse.

La tentation du découragement, disais-je, comme si tout était perdu...

**M. Parfait Jans.** Vous vous y êtes employé, en tout cas !

**M. Jacques Chirac.** ... comme s'il n'y avait plus d'autre solution que de baisser les bras ou, hélas ! parfois, d'aller voir ailleurs.

**M. Alain Bonnet.** En Suisse ?

**M. Jacques Chirac.** Je le dis sans ambages : nous ne sommes pas de ceux qui émigrent. Nous avons confiance en la France qui reviendra au premier rang des nations pour peu que ses énergies bridées soient demain libérées. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

L'autre tentation, c'est celle de l'exaspération. Elle est si vive aujourd'hui dans une partie de l'opinion qu'on nous y reproche notre patience. (Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Notre réponse ne peut être que le sang-froid. Et le sang-froid, en démocratie, c'est le respect du suffrage universel.

**M. Guy Bêche.** Il n'y a pas longtemps que vous le dites !

**M. Jacques Chirac.** 1986 n'est plus si lointain.

**Un député socialiste.** C'est la fuite en avant !

**M. Parfait Jans.** Naguère, vous ne nous donniez que deux ans !

**M. Jacques Chirac.** Notre tâche, mes chers collègues de l'opposition, est à la fois rude et exaltante.

Elle est rude parce que nous devons soutenir de rudes assauts. Ceux d'un pouvoir fébrile dont l'agressivité croît à mesure que son échec s'aggrave. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. — Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.) Ceux aussi d'une opinion impatiente qui nous interpelle avec vigueur.

**M. Guy Bêche.** Dire cela, ce n'est pas faire une politique !

**M. Jacques Chirac.** Mais la tâche est aussi exaltante parce que, précisément, les Français attendent beaucoup de nous. Nous mesurons tous, ici, la responsabilité qui nous incombe. Resserrons donc notre union pour, demain, réunir la France. (Vifs applaudissements prolongés sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Parfait Jans.** Il n'a même pas parlé de l'emprunt Giscard !

**M. le président.** La parole est à M. Planchou.

**M. Jean-Paul Planchou.** Monsieur le président, monsieur le ministre, mesdames, messieurs... *(De nombreux députés du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française se lèvent et quittent l'hémicycle.)*

**M. Parfait Jans.** Que font-ils ? Ce n'est pas fini !

**M. Guy Bèche.** Laissez-les partir, monsieur Planchou !

**M. le président.** Mes chers collègues, si vous devez quitter l'hémicycle, faites-le aussi discrètement que possible, de manière à ne pas gêner l'orateur. *(Très bien ! très bien ! sur les bancs des socialistes et des communistes.)*

**M. Parfait Jans.** Ils n'ont pas l'air d'avoir entendu !

**M. Jean-Paul Planchou.** Si nous n'avions quelque mémoire, chers amis de la majorité, nous aurions pu croire que l'orateur qui m'a précédé venait d'ailleurs et qu'il était un petit nouveau. *(Rires sur les bancs des socialistes.)*

**M. Raymond Douyère.** Un zombie !

**M. Emmanuel Hamel.** C'est un grand futur !

**M. Jean-Paul Planchou.** Tour à tour, M. Chirac est apparu, avec talent, en docteur « Y a-qu'à » et en M. « On-rase-gratis ».

**M. Roger Corrèze.** Le rasage gratis, vous en connaissez un rayon !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Et aujourd'hui on paie double !

**M. Jean-Paul Planchou.** Ainsi, l'une des propositions que j'ai retenues tend à baisser d'un point chaque année les prélèvements obligatoires. Ou bien c'est de la démagogie...

**M. Raymond Douyère.** C'est à coup sûr de la démagogie !

**M. Marc Lauriol.** De votre part, c'est de l'incapacité !

**M. Jean-Paul Planchou.** ...ou bien M. Chirac n'en a pas dit assez. Et pourtant, de-ci, de-là, il a montré le bout de son nez quant à sa volonté de régression sociale. *(Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République.)*

**M. Jacques Toubon.** Vous, vous avez passé la tête !

**M. Marc Lauriol.** Et la sécurité sociale que vous êtes en train d'amputer ?

**M. le président.** Mes chers collègues, je vous en prie, laissez l'orateur s'exprimer.

**M. Jean-Paul Planchou.** Je le dis avec pudeur et sincérité, messieurs...

**M. Pierre-Charles Krieg.** Vous le dites surtout avec inconscience !

**M. Jean-Paul Planchou.** ...votre liberté, elle me fait froid dans le dos ! C'est celle du renard dans le poulailler ! *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes. — Interruptions sur les bancs du rassemblement pour la République.)*

**M. Pierre Mauger.** Et la vôtre ?

**M. Jacques Toubon.** La vôtre, c'est celle du goulag !

**M. le président.** Un peu de calme, messieurs !

**M. Jean-Paul Planchou.** D'ailleurs, puisqu'on parle de la France, je tiens à souligner que cette pensée ultralibérale n'est pas une pensée française. C'est une pensée du passé, une pensée du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est une pensée cosmopolite.

**M. Jacques Toubon.** Et le marxisme n'est pas une pensée étrangère du XIX<sup>e</sup> siècle, peut-être ?

**M. Jean-Paul Planchou.** M. Chirac a fait une déclaration antigauilliste à Berlin ! *(Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République.)*

**M. Jacques Toubon.** Vous dites n'importe quoi !

**M. le président.** Je vous prie, mes chers collègues, de laisser s'exprimer M. Planchou.

**M. Jean-Paul Planchou.** Une déclaration qui n'a plus rien à voir avec le gaullisme !

**M. Jacques Toubon.** Vous êtes professeur de gaullisme maintenant ?

**M. Marc Lauriol.** M. Planchou gaulliste ? On aura tout vu !

**M. Jean-Paul Planchou.** A peine y trouve-t-on de temps en temps quelques appels essoufflés à la réference gaulliste. *(Nouvelles protestations sur les mêmes bancs. — Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)*

Ce doit être cela, votre cohérence, monsieur Toubon.

Mais, puisqu'il nous faut parler entre responsables sérieux...

**M. Jacques Toubon.** Planchou, le banquier marxiste, taisez-vous !

**M. Jean-Paul Planchou.** C'est un peu contradictoire.

**M. le président.** Monsieur Toubon...

**M. Dominique Frelaut.** C'est à vous de vous taire, monsieur Toubon, vous n'avez pas droit à la parole !

**M. le président.** Monsieur Frelaut, n'en rajoutez pas ! Je rappelle que seul M. Planchou a la parole.

**M. Jacques Toubon.** Il est très mauvais en improvisation ! Il ferait mieux de lire le texte que son groupe lui a préparé !

**M. Roger Corrèze.** Ou plutôt de l'annoncer !

**M. Paul Mercieca.** Un peu de tolérance, messieurs de l'opposition !

**M. Parfait Jans.** Ce sont des méthodes à la Pinochet !

**M. Robert-André Vivien.** Monsieur le président, suspendez la séance et appelez un docteur, M. Planchou va se trouver mal !

**M. Jacques Toubon.** Qu'il reprenne ses esprits !

**M. le président.** Mes chers collègues, je vous rappelle les uns et les autres au calme qui sied à un débat budgétaire.

Veuillez poursuivre, monsieur Planchou.

**M. Jean-Paul Planchou.** Je vous remercie, monsieur le président.

Si une maxime pouvait être inscrite en exergue du projet de budget de 1984, ce serait celle-ci : « Comptons sur nous-mêmes. »

Même si les résultats encourageants enregistrés sur le front du commerce extérieur peuvent être mis au crédit de l'action du Gouvernement et du dynamisme industriel, cette loi de finances intervient en effet dans un environnement international dont, sans pessimisme excessif, il ne faut pas attendre grand-chose. Malgré cet affermissement, les éléments de reprise demeurent précaires et n'auront somme toute, dans les mois à venir, qu'un effet induit limité sur la situation économique de notre pays.

Il nous faut donc compter sur nous-mêmes pour atteindre les objectifs d'équilibre : désinflation et équilibre du commerce extérieur. En 1984, cela pourrait être plus facile puisqu'il semblerait que l'élasticité de l'activité économique par rapport aux importations se soit réduite de manière très positive.

Mais aussi compter sur nous-mêmes pour le renforcement du tissu industriel productif, pour la croissance économique et pour la lutte contre le chômage. Ce ne sera pas facile, c'est vrai, mais nous devons gagner.

Au-delà du fait que l'environnement international ne peut substantiellement nous aider, la situation à cette échelle, et dans les circonstances actuelles, est caractérisée par une aporie posée à notre économie.

Le niveau réel très élevé des taux d'intérêt américains a les conséquences fâcheuses que l'on sait sur le loyer de l'argent domestique et, par voie de conséquence, sur les capacités financières et l'investissement des entreprises. Mais leur chute sensible provoquerait sans doute une spéculation à la hausse du deutchemark et perturberait immanquablement les parités actuelles des monnaies européennes. Non pas, comme l'a prétendu M. Chirac, en raison des indices français, qui s'améliorent, ni du cours du franc, qui se situe à un niveau compétitif, mais en raison de la volatilité de 800 milliards de « monnaie chaude ».

Dans tous les cas, des difficultés ne peuvent que résulter de ce contexte particulier. A ma connaissance, le rapport économique et financier annexé au projet de loi de finances privi-

légie — entre les deux — la première hypothèse et se fonde sur un maintien, sinon une dééciération lente des taux directeurs américains. Cette donnée implique que la France élargisse de son mieux et progressivement, en 1984, l'autonomie relative de sa politique des taux pour contribuer à la réalisation de cette loi de finances. C'est une donnée connexe de l'épure budgétaire mais qui n'est pas à méconnaître. Là aussi, comptons sur nous-mêmes.

Compter sur nous-mêmes, c'est une autre manière de dire que le paysage est rigoureux. Rigoureux et courageux, ce projet de budget l'est assurément.

Pour aller à l'essentiel, il se caractérise fondamentalement par deux traits et il suscite une exigence.

Deux caractéristiques : il constitue un effort d'équité sociale et il traduit une volonté d'efficacité économique.

Une exigence : pour qu'il soit réalisé, il faut que les objectifs d'équilibre soient respectés.

Il représente un effort d'équité sociale. Durant tout l'été, le matraquage fiscal a été chanté sur tous les tons, même sur celui de la calomnie, alors que, globalement, la pression fiscale d'Etat est demeurée inchangée. Si l'amendement de la majorité est accepté, seuls 8 p. 100 des contribuables — les foyers les plus aisés — paieront, de manière lissée et progressive, un peu plus d'impôt sur le revenu qu'en 1983, et de façon modérée pour plus le la moitié d'entre eux.

Comme en 1982 et en 1983, il faut le répéter, toutes les tranches du barème de l'impôt seront intégralement indexées. Cette résolution de justice représentera un manque à gagner de 14 milliards de francs pour l'Etat, par rapport à un niveau inchangé de ces tranches et — je le concède — si l'on ajoute la reconduction des exonérations précédemment prises en compte.

Sous le septennat précédent, non seulement les tranches du barème n'étaient pas réévaluées en fonction de l'inflation, mais au surplus la droite ne craignait pas de procéder à d'habiles manipulations. Ainsi le budget de 1978 a opéré un relèvement de 7,5 p. 100 des tranches inférieures du barème, de 8 p. 100 et de 5 p. 100, des tranches supérieures, alors que le taux d'inflation avait été de 9,4 p. 100 en 1977. Le budget de 1981 était caractérisé par les mêmes dérapages.

Ainsi, le Gouvernement de Raymond Barre augmentait, insidieusement mais sûrement, les impôts sur toutes les tranches. Ces méthodes, le gouvernement de Pierre Mauroy et la majorité de gauche les repoussent, au nom de la justice et de la clarté de l'effort fiscal. Qui peut dès lors, en bonne foi, parler de matraquage fiscal ?

D'aucuns évoqueront l'augmentation de un point de la cotisation vieillesse et la reconduction du 1 p. 100 sur le revenu imposable, dont plus d'un tiers des foyers fiscaux seront exonérés. Certainement ces contributions peuvent être financièrement gênantes pour des foyers aux revenus moyens. Toutefois, il n'est pas sérieux, pour la bonne tenue du débat démocratique, d'invoquer à ce propos le matraquage fiscal, quand il s'agit en fait de la nécessité de maintenir le système de protection sociale, quand il s'agit en fait d'un choix de société dont le financement, il est vrai, doit être profondément revu pour devenir plus progressif et plus juste. Nous en avons amplement débattu lors de la session de printemps.

La droite proclame que la pression fiscale ne cesse d'augmenter : c'est un mensonge ! Que la France est devenu le pays où l'on paie le plus d'impôts : c'est faux ! Que les entreprises françaises sont lourdement taxées par la pression fiscale : c'est faux ! Et notre dette publique est l'une des plus faibles du monde.

**M. Marc Lauriol.** On en apprend de belles !

**M. Jean-Paul Planchou.** Au total.

Au total, ce sont de basses attaques de petite politique, enfilées par une presse dont les éditoriaux ressemblent plus à des tracts de propagande aveuglément partisans qu'à un travail de journaliste sérieux. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**M. Francis Gang.** Vous insultez la presse !

**M. Jean-Paul Planchou.** Car ce projet de loi de finances, comme les budgets de 1982 et de 1983, témoigne d'un réel effort d'équité.

Je cite pour mémoire :

La transformation en réductions d'impôt des déductions d'impôt relatives aux intérêts d'emprunts concernant l'habitation principale, aux économies d'énergie, à l'assurance-vie ;

L'allègement de l'imposition des petites et moyennes successions et, à l'inverse, le relèvement des taux applicables pour les grosses successions ;

La suppression de l'abattement concernant les bijoux et les objets d'art ;

Une meilleure connaissance des revenus non salariaux ;

Le doublement du plafond de l'abattement pour les titulaires de pensions de vieillesse ;

La réévaluation sensible de la déduction pour frais de garde ;

L'actualisation de la décote en faveur des contribuables célibataires aux revenus très modestes, tandis que les plafonds des abattements sur les salaires les plus élevés ne sont pas revalorisés.

**M. Marc Lauriol.** Sans compter le non-remboursement de certains médicaments et l'institution du forfait hospitalier !

**M. Jean-Paul Planchou.** Si l'on prend aussi en compte les amendements que propose la majorité, et notamment le groupe socialiste, sur la progressivité de la surtaxe à l'I.R.P.P. et sur l'application du taux maximum de cette surtaxe aux tranches de l'I.G.F., on peut apprécier la mesure de cet effort partagé...

**M. Serge Charles.** Les électeurs apprécieront !

**M. Jean-Paul Planchou.** ... même si bien des réformes fiscales restent encore à entreprendre, notamment par rapport à la connaissance des revenus non salariaux, aux revenus du capital, aux prélèvements libérateurs, à la fiscalité agricole. Il serait d'ailleurs intéressant, monsieur le ministre, d'établir, pour les exercices à venir, une programmation de ces réformes.

La deuxième caractéristique du projet de budget, après l'effort d'équité sociale, consiste en une volonté d'efficacité économique, tant sur le plan des recettes que sur celui de la dépense publique.

Efficacité économique grâce à une fiscalité adaptée.

Le fait de ne pas alourdir la charge fiscale des entreprises est un premier critère, mais exonérer d'impôt sur les bénéfices les entreprises industrielles nouvelles pendant trois ans, inciter au renforcement des fonds propres à travers une fiscalité privilégiée pour les comptes d'associés...

**M. Christian Bergelin.** Du vent !

**M. Jean-Paul Planchou.** ... encourager l'exploitation directe des brevets par des mesures fiscales d'encouragement constitue, à n'en pas douter, d'autres critères qui témoignent d'une cohérence plus grande entre l'évolution de la fiscalité et le développement des entreprises productives.

**M. Christian Bergelin.** Aller dans les entreprises et vous verrez !

**M. Jean-Paul Planchou.** Efficacité économique grâce au soutien de l'investissement productif. C'est une priorité absolue : dotations en capital, aides publiques à l'industrie, sans compter la poursuite de l'effort de recherche.

Les aides à l'industrie augmentent de près de 15 p. 100. La politique des taux bonifiés est poursuivie. Cela est tout à fait positif et montre que le secteur public ne monopolise pas les appuis financiers.

Mais, sur ce chapitre, je ferai deux remarques.

Premièrement, s'il est vrai que les crédits de politique industrielle progressent de 24 p. 100 par rapport à 1983, il demeure que les fonds sous tutelle du ministère de l'industrie ne représentent qu'une partie réduite des moyens financiers rassemblés sur cette ligne budgétaire. Or je pense que le département de l'industrie devrait progressivement accroître sa maîtrise sur ces crédits.

Deuxièmement, la clarification des aides publiques reste à faire. Certes, la commission CNPF-administration vient de commencer ses travaux, en particulier sur ce point. Mais, dès à présent, il importe de souligner que l'on ne fera pas de progrès significatif dans ce domaine, tant pour réduire le nombre des aides qui se chevauchent que pour éliminer les entreprises « abonnées », si l'on ne connaît pas les destinataires des aides. J'insiste sur cette considération parce qu'elle me paraît très importante.

Les dotations en capital au secteur public industriel s'élevaient à 12,85 milliards de francs, contre 12,45 milliards en 1983. Une question vient à l'esprit : sera-ce suffisant ? Elle est naturelle, surtout si l'on prend en considération le fait que les secteurs

en difficulté — sidérurgie, chimie — absorbent presque les deux tiers de cette masse financière. Sans doute les effets d'investissement des dotations décidées en 1983 se feront-ils encore sentir en 1984. Néanmoins, il s'agit de préparer l'avenir, de poursuivre l'effort et de faire en sorte qu'en 1984-1985, justement les effets d'entraînement du secteur public industriel montent progressivement en puissance. Ce sera important pour le niveau de la demande. Il serait donc opportun, au printemps prochain, comme cela a été précédemment fait, d'envisager, pour appuyer les secteurs porteurs dans leurs objectifs de développement et d'innovation, une rallonge financière à la hauteur de ces besoins.

Cette perspective est d'autant plus raisonnable qu'une marge de jeu au soutien de l'investissement et de la conjoncture existe en raison du niveau très modéré de la dette publique. De ce point de vue, il importe que l'Etat utilise au mieux le déficit budgétaire qui, en lui-même, ne saurait avoir une signification économique unique. Cela dépend de l'usage qui en est fait.

De ce point de vue, la norme du déficit budgétaire fixée à 3 p. 100 incite incontestablement à rationaliser l'emploi de l'argent public. Mais l'édition d'une norme impérative oblige également à des coupes aveugles qui peuvent empêcher ou gêner un profond redéploiement de la dépense publique. Il est important de fixer une référence mais, à l'avenir, sa mise en œuvre devrait être moins mécanique, plus souple, surtout au moment où l'effort de désinflation doit s'accroître et où se réduit sensiblement le déficit du commerce extérieur.

Bien sûr, cette considération serait d'autant mieux appréhendée que le budget serait présenté de manière dynamique et que le déficit serait clairement rapporté aux interventions économiques de la puissance publique. Ainsi apparaîtrait le caractère volontaire et actif du déficit.

Le développement de l'action économique de l'Etat — contrairement à ce qu'a prétendu M. Chirac — est un facteur décisif de soutien de la demande intérieure dans la mesure où les entreprises sont actuellement confrontées à de lourdes obligations financières. Nous en parlerons dans quelques instants car il s'agit d'une donnée structurelle dont il faudra tenir compte au cours des prochaines années. A titre d'illustration, on peut affirmer qu'un supplément de dépenses publiques dans l'activité économique a un effet multiplicateur en volume sur le revenu, bien plus marqué qu'une réduction d'impôt allégeant les charges des entreprises. Cela ne signifie pas, pour autant, qu'il ne faille pas réduire ces charges.

Certes, le déficit budgétaire ne doit pas entraîner d'effets négatifs sur le marché financier, mais, au cours de l'exercice passé, il n'y a eu ni effet d'éviction au détriment des entreprises ni conséquence sensible sur les taux.

J'ajoute que les effets pervers d'une norme mécanique de limitation du déficit budgétaire peuvent être d'autant plus sensibles que ne sont plus pratiquées — parce qu'elles n'ont pas abouti à des résultats positifs — les méthodes de rationalisation des choix budgétaires et qu'il n'y a pas aujourd'hui de vrais modes administratifs efficaces de redéploiement de la dépense publique.

Or, la grande question relative aux finances publiques, pour les prochaines années — M. le président de la commission des finances l'a évoquée tout à l'heure — réside dans l'efficacité des dépenses, alors que leur croissance ne progressera pas, globalement, au même rythme que par le passé, puisque les prélèvements devront être contenus. Cette réalité a pour corollaire, d'une part, des redéploiements vigoureux, en particulier en faveur de l'investissement et, d'autre part, l'élargissement de la marge de manœuvre par l'assouplissement de la norme de déficit.

Il est vrai que l'implication du budget dans le moyen terme, et donc l'utilisation sélective de la défense, devrait se traduire dans les projections triennales des finances publiques qui doivent figurer dans cette loi de finances. Il serait donc intéressant, monsieur le ministre, de connaître la portée de ces projections, le cadre macro-économique dans lequel elles ont été inscrites et les différentes agrégations qui ont été retenues pour leur confection.

Il est vrai également que ce projet de budget s'ordonne, à l'orée du IX<sup>e</sup> Plan, autour des objectifs à long terme de la politique économique. Les douze programmes prioritaires d'exécution représentent près de 40 p. 100 de la marge de manœuvre de l'Etat dans ce projet de loi de finances, ce qui est considérable. C'est la première fois que les priorités du Plan trouvent en crédits de paiement et en autorisations de programme une traduction budgétaire aussi claire. Cela traduit un effort remarquable de programmation qui s'appuie sur des instruments

contractuels novateurs. Il fallait souligner cette avancée, même si je suis d'accord sur les remarques formulées tout à l'heure par M. Christian Goux.

A ce propos il serait intéressant — c'est une manière complémentaire de poser le problème de l'efficacité de la dépense publique — de savoir si, dans tous les cas, le Plan a été le lieu privilégié de l'arbitrage des dépenses programmées, selon des considérations économiques de long terme, ou bien si les enveloppes financières ont été décidées ailleurs. Cela dit, la mise en œuvre des programmes prioritaires d'exécution concerne primordialement les priorités d'investissement alors que les redéploiements évoqués plus haut touchent également les dépenses de fonctionnement. Les remarques présentées à ce sujet gardent donc toute leur valeur.

Un effort d'équité sociale, une volonté d'efficacité économique, mais aussi une exigence : les objectifs d'équilibre doivent être respectés.

Dans ce projet de loi, la progression des dépenses totales de l'Etat est limitée, l'an prochain, à 6,3 p. 100 en valeur, compte tenu de l'objectif de hausse des prix de 5 p. 100 pour 1984. C'est un effort tout à fait remarquable et unique dans l'histoire économique récente de notre pays. La réalisation de ce budget dépend du niveau de l'inflation. Il faut gagner la bataille des prix, ce qui est difficile, chacun peut le constater. Il y a des résistances catégorielles, car la hausse du coût des matières importées n'est qu'une explication partielle.

Ce qui est en jeu, c'est la confiance du monde du travail dans la désinflation, dans la réussite de la politique engagée. Les salariés ne doivent pas avoir le sentiment de supporter seuls la charge de l'effort, c'est-à-dire, surtout après les déclarations hautement critiquables du président du C.N.P.F., penser que la politique menée n'est pas jouable.

Pour atteindre l'objectif fixé en 1984, des initiatives remarquables doivent être entreprises, d'abord et surtout une négociation globale portant sur l'évolution des coûts salariaux en termes nominaux. Cette proposition avait d'ailleurs été présentée par le groupe socialiste l'an passé, au cours de la discussion du projet de loi de finances. Il me paraît difficile, en effet, dans cette période, de faire l'économie d'une discussion approfondie sur les composants des prix. Le mérite d'une telle négociation serait, dans le cadre d'une programmation à moyen terme, d'aménager une répartition des revenus selon les catégories socio-professionnelles. Il en ressortirait une plus grande transparence.

Cependant, cette négociation ne peut déboucher sur des résultats appréciables qu'à partir du moment où, dans le même temps, des décisions strictes sont prises sur la formation des prix dans les services — dont les deux tiers environ sont déjà contrôlés — et dans l'alimentation, d'autant que, au niveau des prix des produits manufacturés, une politique de libération progressive, à partir de contrats, doit être développée. En complément, il importerait, sur ce front des prix de réviser les charges financières des entreprises. C'est sur ce poste, et non au titre des prélèvements obligatoires, que les charges des entreprises se sont accrues.

Il est vrai qu'un système de crédits relais à moindre coût a été mis en place par le Gouvernement pour concrétiser l'engagement du Président de la République pris à Figearc. Mais il est à craindre que, compte tenu des objectifs de désinflation, le dispositif en place soit insuffisant, surtout si, par ailleurs, le niveau des taux demeure élevé. Le coût de l'argent sera extrêmement lourd et les bonifications ne sont pas, pour le tout, une réponse appropriée. Pourquoi ne pas envisager de renouveler les contrats de prêts pour les entreprises — notamment pour les plus productives — qui ont emprunté à des taux très élevés? On leur accorderait de nouveaux prêts aux plus bas taux actuels et l'on ferait compenser la charge supportée par les banques — le problème se pose surtout pour les établissements emprunteurs — en jouant sur le niveau de leurs réserves obligatoires.

C'est, en tout cas, à travers une action économique et psychologique diversifiée que l'objectif de réduction de la hausse des prix en 1985 pourra plus facilement être atteint. Il faut gagner la bataille des prix mais à une condition : que la contrepartie ne soit pas un délitement du tissu productif. Les conséquences à terme sur l'inflation seraient graves. En ce sens, le processus de désinflation est lié au renforcement du tissu productif, à une meilleure maîtrise du marché intérieur.

Parallèlement à une décélération progressive des grandeurs nominales, une évolution contrôlée et acceptée des prix, susceptible de maintenir le pouvoir d'achat global, avec en complément la réduction du coût de l'argent pour le secteur productif, est un paramètre efficace de soutien à l'investissement pour 1984.

La réalisation de ces conditions est d'autant plus impérative que, comme je le soulignais en commençant cette intervention, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes.

Les sujets que je viens d'aborder sont bien définis : les remarques que j'ai formulées sont franches, parce que, comme le rappelait le président de la commission des finances au début de cette séance, notre soutien ne souffre aucune faiblesse. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)*

**M. Pierre Mauger.** Ce n'est pas cela qui lui donne beaucoup de forces !

**M. le président.** La parole est à M. Alphanéry.

**M. Edmond Alphanéry.** Le budget de 1984, troisième budget de la gauche, sera le budget du troisième type. Après le budget de 1982, budget de la relance, tambour battant, clairon sonnant, après le budget de 1983, budget de la gauche qui met son drapeau dans la poche, vous nous présentez maintenant, monsieur le ministre, le budget de la gauche prise au piège et qui, pour s'en sortir, tente de piéger les Français.

Un budget qui poursuit l'assainissement et qui prépare l'avenir, avez-vous dit ? Non, c'est un budget « facture du changement » et un budget qui compromet l'avenir. En voulez-vous la preuve ? Celle-ci est toute simple : elle tient dans le rapprochement de deux dates du calendrier, deux dates très voisines : 14 septembre 1983 et 15 septembre 1983.

Le 14 septembre 1983, le conseil des ministres se réunit et approuve votre projet de budget : un « budget addition » au niveau des impôts : un « budget soustraction » au niveau des investissements. Le 15 septembre 1983, M. Mitterrand parle à la télévision : il nous livre un double message : premièrement il y a trop d'impôts, cela est insupportable, on atteint les rivages interdits, il faut diminuer les impôts ; deuxièmement, il faut investir, investir, investir !

M. Mitterrand dit, le 15 septembre, le contraire de ce que vous annoncez, monsieur le ministre, le 14 septembre.

**M. Jacques Toubon.** La nuit porte conseil !

**M. Edmond Alphanéry.** Vous augmentez les impôts alors qu'il veut les diminuer ; vous diminuez l'investissement alors qu'il veut l'augmenter. Je ne vois qu'une conclusion logique à ses propos : M. Mitterrand a voté contre votre budget. *(Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)*

**M. Jacques Toubon.** Il a été mis en minorité au conseil des ministres !

**M. Edmond Alphanéry.** Dans le même temps, M. Mitterrand invente les promesses du troisième type : on promet que les impôts vont baisser en 1985 mais, en attendant, on les augmente en 1984.

**M. Alain Bonnet.** C'est faux !

**M. Edmond Alphanéry.** Le « demain on rase gratis » devient « après-demain on rase gratis » : en attendant, on fait payer le double !

Une question vient immédiatement à l'esprit : pourquoi le budget, approuvé le 14 septembre, est-il désavoué dès le 15 ? Entre la salle du conseil des ministres et les studios de télévision, pourquoi M. Mitterrand fait-il ce que nous appelons ici une rectification de vote ?

Serait-ce tout simplement une nouvelle application du double langage socialiste, de la « stratégie de la langue fourchue », celle qui consiste à dire à peu près tout et son contraire, en fonction des circonstances ?

Serait-ce parce que M. Mitterrand n'aime pas les trucages subalternes, ceux qui consistent — comme l'année dernière, mais peut-être plus encore cette année — à sous-évaluer, voire à débudgétiser des dépenses pour être apparemment en règle avec le nouveau dogme socialiste du déficit budgétaire limité à 3 p. 100 du produit intérieur brut ?

Serait-ce parce que M. Mitterrand s'est rendu subitement compte que votre budget sacrifiait l'investissement au profit du fonctionnement ?

Serait-ce parce que les sommes inscrites pour le paiement des fonctionnaires ne permettront aucune augmentation des rémunérations et des pensions du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1984 ? Au fait, monsieur le ministre, avez-vous averti les

fonctionnaires que, l'an prochain, ils connaîtront une diminution de leur pouvoir d'achat égale au rythme de hausse des prix que vous évaluez vous-même à au moins 5 p. 100 ? En tout cas, je ne l'ai pas entendu dans votre discours.

Certains chercheront ailleurs les raisons du désaveu que vous a infligé, par avance, M. Mitterrand, peut-être dans les poids morts que vous avez été obligé de charger sur le bateau et qui l'entraînent vers le fond.

Le premier d'entre eux est la charge de la dette publique, d'ailleurs sous-évaluée, qui augmente de 20 p. 100. Elle représente, à elle seule l'équivalent du premier tiers provisionnel payé par les Français.

Le deuxième poids mort est constitué par la charge du secteur public pour lequel 73 milliards de francs sont inscrits au projet de budget, soit un montant supérieur au volume du deuxième tiers provisionnel payé par les Français.

Il est un troisième poids mort : la charge de l'indemnisation du chômage. Sur la base de 200 000 chômeurs de plus à indemniser en 1984 — chiffre d'ailleurs inférieur aux prévisions de l'O. C. D. E. — il faudra 18 milliards de francs supplémentaires. Or vous avez seulement prévu 2,5 milliards de subvention supplémentaire à l'U. N. E. D. I. C. Tous modes de financement confondus, il manque donc, au has mot, 15 milliards. Au fait, monsieur le ministre, avez-vous prévenu ceux qui devront payer : les chômeurs, les contribuables, les salariés ou les entreprises ? Encore un message que vous avez omis dans votre intervention !

Enfin, dernière explication possible du désaveu de M. Mitterrand : le sort réservé à certains secteurs, car il y a les sacrifiés du budget de 1984.

Il s'agit, en premier lieu, des collectivités locales. Grâce à la loi de décentralisation, vous vous déchargez sur les communes, sur les départements, sur les régions de certaines dépenses qui incombait traditionnellement à l'Etat.

L'exemple du transfert des dépenses d'aide sociale vers les départements est, à cet égard, particulièrement instructif : 20 milliards de francs supplémentaires devront être financés par les conseils généraux alors, qu'en contrepartie, 12 milliards seulement de recettes sûres sont transférées de l'Etat aux départements.

**M. Emmanuel Hamel.** C'est hélas vrai !

**M. Edmond Alphanéry.** Vous êtes en train de faire de la décentralisation une invention diabolique pour piéger l'opposition, en transférant des compétences aux collectivités territoriales sans transférer les ressources correspondantes. *(Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)*

**M. Jacques Blanc.** Exactement !

**M. Edmond Alphanéry.** Ainsi vous espérez réussir un coup double : alléger le budget de l'Etat, les impôts d'Etat et, en même temps, alourdir la fiscalité locale, c'est-à-dire faire partager l'impopularité de l'impôt aux collectivités locales, en particulier à celles de l'opposition.

Le deuxième secteur sacrifié est le logement. Le budget de la construction prévoit une stabilisation au niveau de 1983 du nombre des logements aidés par l'Etat. Or, vous savez, monsieur le ministre, que ce chiffre est très insuffisant pour combler les besoins. Dans de nombreuses communes, commence à poindre la crise du logement. Quant aux travaux publics, qui sont dans une situation tout aussi dramatique, croyez-vous que vos coupes claires en matière d'équipements leur seront profitables ?

Le troisième secteur manifestement sacrifié est celui de l'agriculture dans lequel les investissements de l'Etat sont en chute libre. Les agriculteurs, qui subissent déjà de plein fouet les conséquences des mauvaises conditions atmosphériques et supportent vos augmentations de cotisations sociales et d'impôt connaîtront, demain, les conséquences du désengagement de l'Etat à leur égard.

Trucages, sous-investissements, baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, poids morts, secteurs sacrifiés, est-ce pour ces raisons que M. Mitterrand a voté contre votre budget le 15 septembre à la télévision ? Est-ce parce que celui-ci rassemble, dans sa conception et dans ses chiffres, autant de signes d'échec et de mensonges ?

En réalité le désaveu de M. Mitterrand a une autre explication : ce budget est un budget de chômage.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Il est mauvais !

**M. Edmond Alphanféry.** En voyant monter la colère des Français, M. Mitterrand veut la détourner de lui en empruntant le langage de l'opposant, en faisant l'impasse sur 1984 et donc sur votre budget — inscrit d'ores et déjà au compte « pertes et profits » du socialisme — et en promettant pour 1985 des lendemains qui chantent.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Demain on rase gratis !

**M. Edmond Alphanféry.** Vous êtes, monsieur le ministre, pris au piège de votre politique et vous vous débattez pour tenter d'en sortir. Le piège dans lequel vous êtes tombés, c'est le passage de votre fameuse relance sociale à la déflation antisociale.

Vous avez sacrifié les grands équilibres à l'emploi, et maintenant vous voilà obligés de sacrifier l'emploi aux grands équilibres. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Ce budget charnière entre le « go » et le « stop » accumule toutes les tares d'un « go » raté avec celles d'un « stop » manifestement trop brutal. Le « go » laisse derrière lui déficit, endettement, charges de toutes sortes et le « stop » est porteur de chômage.

Là où vous professiez hier que l'augmentation des dépenses publiques allait améliorer l'emploi, comment pouvez-vous cyniquement faire croire aux Français qu'un *contrario* un freinage aussi brutal des dépenses ne va pas aggraver le chômage ?

Cela signifie en clair que ce chômage qui va se développer en France l'an prochain ne sera pas dû à la crise, ni au pétrole, ce sera votre chômage, ce sera le « chômage socialiste ».

**M. Claude Labbé.** Très bien !

**M. Raymond Douyère.** Et sous Giscard d'Estaing, qu'est-ce que c'était ?

**M. Edmond Alphanféry.** L'aggravation du chômage n'est pas une abstraction qui s'exprime dans une statistique nationale, c'est malheureusement une réalité qui se vit chaque jour dans les entreprises et dans les familles. Regardez, région par région, la carte du chômage où s'inscrivent les noms des secteurs et des entreprises menacés. Combien d'arrêts de mort d'entreprises, votre budget va-t-il signer ? Combien de licenciements d'ouvriers, d'employés, de cadres ?

Tout cela, M. Mitterrand en mesure la gravité. Mais il sait qu'il ne peut l'éviter car il faut bien payer la facture de deux ans de socialisme.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Eh oui !

**M. Edmond Alphanféry.** Et puisque les élections de 1986 se profilent déjà à l'horizon, il essaie de sortir du piège par le calcul suivant : « En serrant la vis en 1984, nous nous donnons la possibilité de la desserrer dans le budget de 1985 et nous pouvons ainsi espérer arriver aux élections législatives de 1986 dans de meilleures conditions économiques. »

**M. Guy Bêche.** Vous l'avez fait, mais cela ne vous a même pas réussi !

**M. Edmond Alphanféry.** Dans cette perspective, je prends date dès aujourd'hui avec l'opinion publique et je lui dis ce que sera la politique budgétaire et financière de la gauche pour 1985 : un desserrement du crédit, en particulier pour le financement du logement, quelques cadeaux fiscaux, d'ailleurs déjà plus ou moins annoncés par le chef de l'État...

**M. Raymond Douyère.** Vous aviez prévu 200 milliards de déficit. Où sont-ils ?

**M. le président.** Monsieur Douyère, laissez parler l'orateur.

**M. Edmond Alphanféry.** ... pour donner le sentiment d'une baisse de la pression fiscale. ...

**M. Raymond Douyère.** Répondez à cette question : où sont les 200 milliards de déficit que vous aviez prévus l'année dernière ? (*Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

**M. Jacques Toubon.** « De quoi qu'il cause... »

**M. Edmond Alphanféry.** ... un léger soutien de l'activité économique pour laisser croire que le malade reprend son souffle. Il est clair que 1985 ce sera le budget : « Ouf ! ça va mieux, merci la gauche. »

Le langage que vous tiendrez, monsieur le ministre, sera alors : « Regardez, nous avons eu le courage d'assainir durablement l'économie. Maintenant, nous pouvons repartir sur des bases solides. »

Qu'importe si ensuite, après les élections, le franc s'effondre à nouveau, si le déficit extérieur retrouve un niveau catastrophique, si l'endettement extérieur reprend de plus belle, l'important, évidemment, sera de faire la moins mauvaise figure possible au début de 1986.

Votre budget de 1984, avec le chômage qui va en découler, devient alors un pion dans la stratégie en vue des élections législatives de 1986.

**M. Guy Bêche.** Vous en rêvez des élections !

**M. Edmond Alphanféry.** En même temps qu'il fait payer aux Français, par le biais du matraquage fiscal, la facture des deux années passées, il leur fait payer, à travers le chômage et la récession, une avance sur la facture de la campagne électorale socialiste de 1986. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Le budget de 1984 est un budget de récession organisée pour préparer 1986. Cette stratégie économique, je la dénonce car c'est un piège pour l'économie comme pour l'opinion publique.

Pour l'économie, car elle programme les décisions économiques selon le calendrier électoral. Mais quand on se moque de l'économie, l'économie se venge. Après-demain, encore plus que demain, le poids de la dette sera là auquel s'ajouteront l'insuffisance des investissements et la détérioration profonde du tissu économique. Alors, ne comptez pas trop sur le miracle économique pour nous sortir la tête de l'eau.

Ne comptez pas trop non plus, monsieur le ministre, sur l'opinion publique. Elle a d'ores et déjà compris — elle l'a prouvé récemment — que l'économie socialiste est une affaire classée parce que c'est une affaire ratée. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

**M. Jacques Toubon.** Le dossier est fermé !

**M. Edmond Alphanféry.** Ses yeux se sont ouverts : les bonnes fées socialistes — relance, déficit — sont en réalité des sorcières !

**M. Guy Bêche.** Il ne vous est pas interdit de rêver !

**M. Edmond Alphanféry.** Elle a compris enfin qu'avec la rigueur la casse continue.

Mais plus l'opinion se défie de vous, plus elle s'intéresse à nous, et elle nous pose deux questions :

**M. Guy Bêche.** Le voilà qui rêve de nouveau !

**M. Edmond Alphanféry.** Qu'auriez-vous fait ? Que feriez-vous ?

**M. Pierre Mauger.** Le contraire !

**M. Edmond Alphanféry.** Répondre à la première question, c'est réfuter l'idée que vous essayez d'installer dans les esprits : « Dans cette situation de crise : vous n'auriez pas fait mieux ! ». Eh bien ! monsieur le ministre, nous aurions fait beaucoup mieux. (*Rires et exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

**M. Raymond Douyère.** Vous ne l'avez pas fait naguère !

**M. Guy Bêche.** Giscard ne faisait rien parce que ce n'était pas le moment !

**M. Edmond Alphanféry.** Sans les mauvaises farces socialistes et sans les réformes idéologiques engagées depuis mai 1981 — les nationalisations, le recrutement massif des fonctionnaires, l'accroissement des charges de toutes sortes — nous serions sortis de la crise en même temps que les autres pays.

**M. Jacques Toubon.** Exactement.

**M. Raymond Douyère.** Vous êtes optimiste.

**M. Edmond Alphanféry.** Au moment où nos voisins s'en sortent, la France patauge et s'enfoncé. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*) Car notre économie, monsieur le ministre — et vous êtes bien placé pour le savoir — est la grande absente de la reprise mondiale.

Aux Etats-Unis, le redémarrage est vigoureux, le chômage décroît. En Allemagne, en dépit de la remise en ordre des finances publiques voulue par le chancelier Kohl, la production industrielle est en progrès; on prévoit même une croissance de 2,5 p. 100 en 1984. La Grande-Bretagne, le Japon participent à ce mouvement. Seule l'économie française manque le rendez-vous. Un seul chiffre, monsieur le ministre: des cinq pays industriels occidentaux — je ne me limite pas à l'Europe continentale comme vous l'avez fait hier — à savoir les Etats-Unis, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, sur la période 1971-1981, la France était numérotée un pour la croissance économique, selon les chiffres de l'O. C. D. E. Sur les deux années 1983-1984, elle en sera la lanterne rouge, selon les mêmes sources.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Eh oui! Et M. Bêche ne le savait pas!

**M. Edmond Alphandéry.** Au fond — vous l'avez vous-même et vous le dites dans vos documents officiels — à cause de votre politique, la France n'est pas encore sortie du second choc pétrolier. Le socialisme joue les prolongations avec la crise.

Et que se serait-il donc passé si les Français en 1981 avaient fait l'économie du socialisme?

**M. Guy Bêche.** Vous n'avez pas encore digéré votre amère pilule!

**M. Edmond Alphandéry.** Sans nul doute trois évolutions.

Premièrement, nous aurions spontanément suivi le mouvement de désinflation qui se dessine chez nos partenaires. Avec vous, au contraire, notre compétitivité fléchit parce que le différentiel d'inflation se creuse: vous l'avez trouvé aux alentours de trois points au début de 1981; il est depuis cet été aux alentours de quatre points et demi.

Deuxièmement, nous assisterions à une reprise de notre économie. Pourquoi la reprise n'est-elle pas au rendez-vous en France? Je crois qu'il suffit d'un peu de logique pour trouver la réponse: parce qu'il vous faut précisément freiner pour tenter de rétablir le commerce extérieur que vous avez vous-même compromis. Sans la relance ratée de 1981-1982, on aurait évité le déficit extérieur et vous pourriez faire l'économie de l'austérité dans le budget de 1984.

Voilà ce que les Français doivent savoir. Ils auraient pu avoir le reflux du chômage, la gauche leur apporte le chômage programmé de sang-froid.

Troisièmement, l'endettement. En mai 1981, la gauche a hérité, et elle le sait puisqu'elle ne cesse de le répéter, des finances les plus saines du monde occidental.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Eh oui!

**M. Edmond Alphandéry.** Or, en dépit des majorations d'impôts, la dette commence à poser problème. Tel est surtout le cas de la dette extérieure. Et pour mesurer la portée réelle du chiffre du commerce extérieur de septembre, nos compatriotes savent-ils que le strict équilibre de nos échanges extérieurs est un objectif certes louable mais totalement insuffisant pour couvrir les intérêts de la dette extérieure? Sans un excédent de 50 milliards de francs, que personne au demeurant ne saurait raisonnablement envisager l'année prochaine, la France devra emprunter en 1984 à l'étranger pour honorer ses dettes.

**M. Jean-Claude Gaudin.** C'est hélas vrai!

**M. Edmond Alphandéry.** Les Français savent-ils que sur les neuf premiers mois de 1983, notre pays détient une médaille d'argent peu enviable: celle de l'endettement à l'étranger?

Alors après tout cela, qu'on ne nous rebatte plus les oreilles avec ce fameux «vous n'auriez pas fait mieux que nous» et qu'on ne cherche pas à nous faire partager des augmentations d'impôts qui ne sont que la facture de vos extravagances et que, d'ailleurs, tous les Français devront se partager.

**M. Pascal Clément.** Très bien!

Car, contrairement à ce que vous dites, la facture fiscale du changement, tout le monde la paiera.

**M. Jacques Blanc.** Et elle est chère!

**M. Edmond Alphandéry.** Les cadres, bien sûr. Si l'on prend un cadre gagnant 16 000 francs par mois, marié, père de deux enfants et dont le salaire aura suivi l'inflation, on constate que, sur deux ans, ses cotisations sociales ont augmenté de 35 p. 100 et ses impôts de 70 p. 100.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Et il vit dans un château!

**M. Edmond Alphandéry.** Les employés paieront aussi. Un couple sans enfant par exemple, dont chacun des époux gagne 6 500 francs par mois...

**M. Pascal Clément.** Et ce sont des riches!

**M. Edmond Alphandéry.** ...devra payer la surtaxe progressive. Il appartient à cette nouvelle catégorie du socialisme à la française des «pauvres riches» (*Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Et même les Français les plus modestes paieront aussi. La taxe sur les contrats d'assurance automobile, par exemple, passe de 9 p. 100 à 16 p. 100, tout simplement parce que les tarifs d'assurance ne figurent pas dans l'indice des prix.

Nous n'avons pas, dans l'opposition, la même conception que vous de la rigueur. Votre rigueur, vous la réservez aux autres. Notre rigueur à nous, c'est une discipline que nous imposons à l'Etat. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Et puis, la rigueur, selon nous, ne s'exprime pas que dans des indices plus ou moins artificiels: la rigueur, pour nous, c'est la vérité. Car on peut toujours obtenir à court terme un meilleur indice, mais au prix d'un plus grand déficit!

Vous avez choisi, c'est clair, l'indice de préférence au déficit tant pour le chômage que pour l'inflation.

Votre politique de rigueur repose sur deux béquilles, d'ailleurs providentielles. La première, c'est le niveau encore relativement faible — M. Planchou vient de le rappeler — de la dette publique par rapport à nos voisins. C'est grâce à cette béquille qui était d'ailleurs — je le rappelle à M. Planchou parce qu'il semble l'avoir oublié — dans la corbeille de l'héritage que vous avez encore une marge de manœuvre en matière de dette publique, plus pour très longtemps d'ailleurs.

La seconde béquille, c'est l'essor actuel du marché financier. Elle vous permet de lancer, ou de faire lancer par les entreprises publiques emprunt sur emprunt.

**M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget.** C'est la politique de M. Raymond Barre que vous critiquez?

**M. Raymond Alphandéry.** Et, mes chers collègues du groupe communiste, ne cherchez pas ailleurs la raison pour laquelle M. Delors s'oppose aussi catégoriquement aux propositions que vous avez pu faire, en particulier en commission des finances, pour allourdir la fiscalité des obligations. Si l'on touche au marché obligataire, toute la politique financière de M. Delors s'effondre.

Ces deux béquilles providentielles, vous auriez pu les utiliser, monsieur le ministre — je réponds à votre réflexion — pour vous aider à remonter la pente vers le redressement. Mais, finalement, elles vous rendent un mauvais service car vous aviez le choix entre la politique de l'indice et la politique de vérité des prix, entre l'équilibre financier et le déficit. Et vous avez choisi la facilité à court terme, la politique de l'indice et le déficit.

Vous préférez quelques médiocres résultats tout de suite plutôt que de bons résultats plus tard. Mais, en faisant ce choix, vous vous êtes condamné à échouer. Il n'est pas d'exemple de lutte efficace contre l'inflation qui ait été bâtie sur une accumulation de déficits. Un jour ou l'autre, la vérité reprend ses droits sur l'indice, le déficit débouche toujours sur la planche à billets.

**M. Christian Bergelin.** C'est vrai.

**M. Guy Bêche.** Comment faut-il faire?

**M. Edmond Alphandéry.** Chacun le sait ou le pressent, les résultats artificiels que vous obtenez sont très vite compromis par les déficits qui s'accumulent. Vous avez vous-même installé des bombes à retardement dans votre dispositif anti-inflation.

**M. Robert-André Vivien.** Très bien!

**M. Edmond Alphonandéry.** Tel est d'ailleurs, le sens à donner au mauvais indice des prix de septembre : 0,7 p. 100.

Telle est la raison profonde pour laquelle vous avez déjà perdu — et vous le reconnaissez — la bataille des prix pour 1983.

Telle est aussi en définitive l'origine de la faiblesse endémique du franc masquée depuis la dernière dévaluation de mars par la faiblesse du mark ; mais dès que le mark redresse la tête, le franc recommence à battre de l'aile.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Eh oui !

**M. Edmond Alphonandéry.** Au fond, monsieur le ministre, vous avez été pris au propre piège de votre rigueur.

Notre rigueur, à nous dans l'opposition, est aux antipodes de la rigueur de gauche.

**M. Raymond Douyère.** De votre temps, c'était une inflation à deux chiffres !

**M. Guy Bêche.** Ah ! ah !

**M. Edmond Alphonandéry.** Elle se résume en trois mots : vérité, réduction des déficits, confiance.

Vérité d'abord des tarifs publics. Les Français savent-ils que la subvention versée par l'Etat à la S. N. C. F. s'élèvera en 1984 à la somme fabuleuse de 3 800 milliards de centimes ?

Certes, il ne s'agit pas, pour nous, de faire disparaître ces déficits d'un seul coup. Mais il convient de réaliser une remise en ordre progressive.

La vérité, c'est aussi, pour nous, des prix librement fixés sur les marchés. Vous rendez-vous compte, monsieur le ministre, des dégâts causés à nos entreprises par vos contrôles qui écrasent leurs marges bénéficiaires et atrophiaient leurs investissements ? Aussi proposons-nous la libération entière et immédiate des prix.

Vérité enfin en matière budgétaire. Puisque M. Jospin nous attend sur le terrain, programme contre programme, je lui réponds d'abord budget contre budget. Refaisons donc votre copie avec notre propre conception de la rigueur.

Il faut reconstituer les dépenses réelles.

Il manque au minimum 8 milliards en provision pour hausse de rémunération des fonctionnaires.

**M. Robert-André Vivien.** Au moins !

**M. Edmond Alphonandéry.** Comme je ne compte pas sur une augmentation des cotisations ou sur une diminution des prestations de chômage, il manque 15 milliards au budget de l'Etat pour indemniser le chômage.

L'Etat doit conserver à sa charge 7 milliards de bonification d'intérêt au logement qui lui incombent et laisser les caisses d'épargne, à qui il transfère ces dépenses, aider avec cette somme les collectivités locales et les entreprises qui — vous en conviendrez — en ont bien besoin.

Il faut réintégrer les 1,4 milliard de francs du contrat de gaz algérien qui vont alourdir la gestion déjà difficile de Gaz de France. Il faut abonder les chapitres sous-évalués. Bref, le déficit vrai de votre budget n'est pas de 125 milliards. Il s'établit dans les eaux de 160 milliards de francs.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Au has mot !

**M. Edmond Alphonandéry.** Mais ce n'est pas tout !

**M. Gilbert Gantier.** Il y a aussi les nationalisations !

**M. Edmond Alphonandéry.** Votre rigueur, qui frappe les investissements de l'Etat, est une rigueur à courte vue. Ce n'est pas la nôtre.

Si l'Etat arrête de s'équiper, il mange son blé en herbe. Aussi faudrait-il évidemment majorer les crédits pour faire redémarrer la construction de logements qui plafonne au niveau de crise de l'an dernier, pour permettre un équipement de nos campagnes, pour relancer les travaux publics. C'est pourquoi je proposerais de porter immédiatement les crédits de paiement servant aux investissements civils de l'Etat de 5 à 10 milliards.

Je me résume : la vérité budgétaire conduit à un découvert de 160 milliards. Si l'on ajoute 10 milliards de crédits de paiement, le déficit au départ s'établira aux alentours de 170 milliards. Il n'est évidemment pas question de s'en accommoder. Le déficit doit être sévèrement réduit.

Dans un premier temps, je suivrais volontiers l'idée de notre collègue Zeller qui propose que le découvert ne dépasse pas le montant des investissements civils de l'Etat. Pourquoi ? Parce que si le découvert peut être financé par l'emprunt — je crois que cela est possible — on peut appliquer la règle traditionnelle suivante : financement des dépenses de fonctionnement par l'impôt, financement de l'investissement par l'emprunt. Si nous appliquons cette règle pour 1984, il faudrait ramener le découvert de 170 milliards à 84 milliards de francs.

Trouver la différence est, je le reconnais, un exercice extrêmement difficile. Ce n'est pas impossible, surtout si l'on envisage sa résorption sur les deux prochains exercices.

Je vois trois grandes sources d'économies, parmi d'autres, à mettre en œuvre sur les deux ans.

Premièrement, la vente immédiate d'actifs du secteur public et la dénationalisation du secteur bancaire que vous venez de nationaliser. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.) Il est grand temps de repriviliser ces entreprises avant que votre gestion ne les rende définitivement déficitaires.

J'ajoute que le secteur bancaire aux mains de l'Etat est une menace pour nos libertés.

Au fond, cette dénationalisation offrirait tous les avantages puisque, au surplus, elle ferait rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat.

**M. Jean-Claude Gaudin.** C'est pourquoi ils ne le font pas !

**M. Edmond Alphonandéry.** Et puis, souvenons-nous, monsieur le ministre, lorsque a eu lieu le débat sur les nationalisations, à l'automne 1981...

**M. Guy Bêche.** N'avez-vous rien nationalisé avant 1981 ?

**M. Jacques Marette.** M. Bêche devrait prendre du valium ! (Sourires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

**M. Edmond Alphonandéry.** ... le Gouvernement a répété à plusieurs reprises qu'il ferait voter une loi — appelée « loi de respiration » — permettant la vente d'actifs en possession du nouveau secteur public : les participations boursières et les portefeuilles de valeurs mobilières, les entreprises de services de très nombreuses sociétés industrielles.

Cette loi, monsieur le ministre, nous l'attendons toujours ! Qu'on la vote et que les sommes correspondantes allègent d'autant le déficit ! Il s'agit de sommes très élevées qui pourraient être mobilisées immédiatement, selon une technique qu'il est très difficile d'exposer à cette tribune et qui revient, à la limite, à faire l'inverse de ce que vous avez fait pour les nationalisations.

Telle est la première source de financement, la plus importante.

Il faudrait, en deuxième lieu, réajuster les tarifs publics et compléter ce réajustement par un meilleur contrôle de la gestion des entreprises publiques. Je gage volontiers que, par ce moyen, une partie des subventions versées aux entreprises publiques pourrait être économisée.

En troisième lieu, il conviendrait de supprimer, progressivement certes, les subventions et aides de toutes sortes qui sont inscrites au budget et qui vont aux entreprises privées. Ces subventions sont inefficaces et même source de gaspillages. Les entreprises sont beaucoup plus attachées à la liberté des prix, qui rétablit leur marge de manœuvre, qu'à des subsides qui les restreignent. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)

**M. Henri Emmanuelli,** secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget. Toute l'opposition n'applaudit pas !

**M. Edmond Alphonandéry.** J'ajoute qu'on ne voit pas pourquoi le nouveau secteur public que le Gouvernement, apparemment, veut voir géré selon les règles du marché, bénéficierait de dotations privilégiées en capital qui faussent la concurrence.

Quant au secteur du logement, le retour, même progressif, à des mécanismes de marché permettrait, là encore, des économies budgétaires substantielles.

Tels sont, monsieur le ministre, les cinq axes du plan Orsec de l'opposition : liberté des prix, vérité des tarifs publics, résorption des déficits, vérité du budget, rétrocession des actifs du nouveau secteur public. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

**M. Jacques Toubon.** C'est sûr !

**M. Edmond Alphonandéry.** Gageons que cette politique, mise en œuvre par une autre équipe que celle qui exerce actuellement le pouvoir — laquelle s'est discréditée par la succession de ses erreurs et de ses échecs — restaurerait la confiance.

**M. Pierre Mauger.** Personne ne le niera !

**M. Edmond Alphonandéry.** Et la confiance, c'est, pour le ministre de l'économie, la clef du succès.

**M. Jean-Claude Cassaing.** Et vous, vous avez la clef des songes !

**M. Edmond Alphonandéry.** Mais ce n'est pas tout, monsieur le ministre. L'opposition, d'ores et déjà, sait les réformes en profondeur qu'elle entend programmer.

Elle s'interdit, certes, de jouer au petit jeu trop dangereux des 110 propositions. A votre catalogue brouillon et dispendieux qui a conduit le pays dans le triste état où il est aujourd'hui, nous préférons une approche prudente, responsable, sans démagogie.

**M. Guy Bêche.** Cela ne veut rien dire ! (*Protestations sur les bancs de l'Union pour la démocratie française.*) Vous avez tenu vos engagements, vous ?

**M. Edmond Alphonandéry.** Aussi, si je souscris dans leurs grandes lignes aux orientations qui viennent d'être exposées par Jacques Chirac...

**M. Jacques Toubon.** Très bien !

**M. Edmond Alphonandéry.** ... je compléterai cependant ses suggestions sur différents points.

Nous proposons une remise en ordre de la fiscalité, parvenue à un véritable point de rupture. Nous souhaitons encourager le travail et l'épargne par une réduction de la progressivité de l'impôt sur le revenu.

**M. Guy Vadepied.** Il est vrai que vous n'avez pas eu le temps de le faire ! (*Rires sur les bancs des socialistes.*)

**M. Edmond Alphonandéry.** Nous proposons une remise en ordre des circuits financiers. Nous voulons supprimer la jungle des réglementations financières et, dans l'intérêt même des entreprises comme des familles, promouvoir une réelle concurrence entre les banques, après avoir, naturellement, rendu le crédit au secteur privé. Nous entendons libérer les mouvements de capitaux par la suppression du contrôle des changes.

Nous proposons une refonte des textes régissant le marché du travail, de façon à rétablir les mécanismes assurant une saine résorption du chômage.

Nous proposons encore, comme M. Chirac l'a fait avant moi, un fonctionnement plus décentralisé de la sécurité sociale par l'extension de sa mutualisation, et en responsabilisant les assurés, nous chercherons à mettre au point des mécanismes auto-équilibrants de financement.

**M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat.** Que veut dire tout cela ?

**M. Edmond Alphonandéry.** Nous proposons d'offrir à chaque Français la possibilité de se constituer, par sa propre épargne, une retraite complémentaire décente. Nous voulons transformer une part des cotisations obligatoires en prélèvement librement débattu, de façon à alléger les charges qui pèsent sur le travail, et relancer ainsi l'emploi.

**M. Raymond Douyère.** Aménager une protection pour les riches !

**M. Edmond Alphonandéry.** Mes chers collègues, sur tous ces points et sur bien d'autres, l'opposition a un programme.

**M. Guy Vadepied.** C'est nouveau, ça !

**M. Edmond Alphonandéry.** Nous sommes, et il faut que les Français le sachent, dans la capacité de gérer le pays.

**M. Jacques Toubon.** Très bien !

**M. Guy Bêche.** Laissez-moi rire !

**M. Edmond Alphonandéry.** Avec l'aggravation de la conjoncture économique, la situation devient insaisissable. Après l'état de grâce, l'état de disgrâce ? Sans doute, mais aussi l'état d'absence. Qui gouverne ? Où est la ligne directrice de l'action gouvernementale ?

Le débat sur l'ouverture ou le repli de notre économie entre la « gauche américaine », selon le mot de M. Marchais, et la gauche marxiste est loin d'être tranché, et la navigation de M. Mauroy, c'est un coup de gouvernail à gauche, un coup de gouvernail à droite. Un jour c'est la déflation classique, celle que vous appliquez pour tenter d'arrimer notre économie à celle de nos voisins, un autre jour c'est le renforcement de l'emprise de l'Etat sur le secteur industriel — voyez la tentative de prise de contrôle par l'Etat de la Compagnie Générale des Eaux ou ce qui s'est passé pour Framatome.

**M. Jacques Toubon.** Très bien !

**M. Edmond Alphonandéry.** Situation insaisissable aussi du fait des réactions des Français. Nos compatriotes ne supportent plus votre politique, ils ne supportent plus votre discours. Ils ne peuvent plus vous supporter. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Aussi, si à l'issue de ce débat, nous rejetons votre budget, ce n'est pas seulement pour indiquer clairement que nous désapprouvons votre politique.

**M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat.** Quelle surprise !

**M. Edmond Alphonandéry.** C'est aussi, c'est surtout pour montrer aux Français que nous sommes prêts : prêts à assumer pleinement nos responsabilités...

**M. Jean-Claude Cassaing.** Et impatient !

**M. Edmond Alphonandéry.** ... prêts à réparer vos erreurs, prêts à assurer l'avenir de la France. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'Union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

**M. le président.** La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

— 2 —

#### ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Cet après-midi, à quinze heures, deuxième séance publique :

Suite de la discussion générale et discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 1984, n° 1726 (rapport n° 1735 de M. Christian Pierret, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

A vingt et une heures trente, troisième séance publique : Suite de l'ordre du jour de la deuxième séance.

La séance est levée.

(*La séance est levée à douze heures quinze.*)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,  
LOUIS JEAN.